

DENN AR BED

n° 125

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE —



PENN AR BED

Revue régionale de géographie, sciences naturelles, protection de la nature
Publication trimestrielle

33^e année
Volume 17
Fascicule 2

1988

n° 125

Les chauves-souris de Bretagne Nadine Nicolas	53
Rencontres naturalistes	
L'énigme des eiders bretons	73
Un nouveau venu sur le littoral : le vison d'Amérique	77
Echos du bout du monde	
Ils broutent pour vous	83
Un nouvel arrêté de biotope	86
La réserve des landes du Crazou	88
Les publications des réserves	92
Un cap à maintenir	94
Livres	95
Assiette naturaliste	
Pousses de roseau sautées	100

Cotisations et abonnements:

Adhésion simple	70 F
Étudiants	35 F
Adhésion et abonnement Penn ar Bed	150 F
Adhésion et abonnement	
Étudiants	115 F
Abonnement seul	100 F

Tout le courrier concernant les règlements des cotisations, les abonnements, les commandes de Penn ar Bed et divers documents est à adresser à : S.E.P.N.B., B.P. 32, 196, rue Anatro, France, 29200 BREST. Tél. (98) 49 07 18

Le courrier concernant la rédaction de Penn ar Bed (projet d'articles, courrier aux auteurs) est à adresser à :

Marcel Le Pennec, S.E.P.N.B., Faculté des Sciences
29283 BREST Cedex - Tél. 98.03.16.94

Photos de couverture:

Grands murins (photo Philippe Prigent).
Murin de Daubenton (photo Philippe Prigent) (dos).

Les chauves-souris de Bretagne

Nadine Nicolas

Petits mammifères nocturnes, les chauves-souris sont restées jusqu'à une époque récente des êtres mystérieux et méconnus tant du grand public que des naturalistes. Depuis deux ans, un groupe de naturalistes bretons s'est attaché à préciser l'inventaire des espèces et leur répartition en Bretagne. Cet article est à la fois une présentation des chiroptères et un essai de synthèse des premières données recueillies sur quatre départements : les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Les lecteurs désireux d'obtenir de plus amples détails sur la biologie de ces animaux pourront se reporter à la bibliographie citée en annexe.

Débuts difficiles

Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions françaises, les chauves-souris bretonnes n'ont été que très peu étudiées par les naturalistes du 19^e siècle. Sans doute ce manque d'intérêt est-il dû à l'absence dans notre région de cavités souterraines donnant asile à de grands rassemblements de chiroptères. Quelques données éparses existent cependant, notamment dans les ouvrages de Taslé (1) et de Lauzanne (2).

Mais c'est principalement à partir de 1950 qu'eurent lieu les premières études véritables sur les chauves-souris en Bretagne. L'essentiel du travail a été effectué par J.C. Beaucournu qui a répertorié 16 espèces sur les départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan. Par ailleurs, les opérations de baguage effectuées à la même époque ont permis de

recenser 6 espèces dans le Finistère. Le récent Atlas des mammifères sauvages de France (3) fait la synthèse de ces travaux puisqu'il reprend les données recueillies de 1950 à 1984. Quatorze espèces sont alors dénombrées en Bretagne. Ces données restent cependant très fragmentaires, certaines espèces n'étant notées que sur une seule carte au 1/50 000 pour toute la Bretagne. Plus qu'une image de la distribution des chiroptères bretons, cet atlas donne, de façon classique, celle de la répartition des rares naturalistes s'intéressant aux chauves-souris de notre région.

Partant de ce constat, une cinquantaine de naturalistes bretons décidèrent en 1985 de créer *Reunig*, un groupe informel qui se définit comme une « coordination régionale pour la constitution d'un atlas des mammifères sauvages de Bretagne », dont la publication est prévue à l'horizon 1990. Dès 1985 était constitué dans ce cadre un groupe « chiroptères » qui commença à collecter les renseignements sur la répartition des chauves-souris bretonnes. C'est le bilan des deux premières années de prospection qui sera présenté plus loin.

(1) 1869. Catalogue des mammifères, oiseaux et reptiles du Morbihan.

(2) 1883. Catalogue des animaux vertébrés de l'arrondissement de Morlaix et du nord Finistère.

(3) 1984. S.F.E.P.M.

	Finistère	Côtes-du-Nord	Morbihan	Ille-et-Vilaine	Loire-Atlantique
Grand rhinolophe	•	•		•	•
Petit rhinolophe	•	•		•	•
Grand murin	•			•	•
Murin de Daubenton			•	•	•
M. à moustaches			•	•	•
M. à o. échancrées			•	•	•
M. de Natterer			•	•	•
M. de Bechstein			•	•	•
Sérotine commune	•			•	•
Pipistrelle commune	•	•	•	•	•
P. de Kuhl				•	•
Barbastelle	•			•	•
Oreillard commun				•	•
O. méridional	•			•	•

Chauves-souris notées en Bretagne avant 1985.

Méthodes de recensement

Pas toujours observables par nuit noire, difficilement identifiables en vol, les chauves-souris sont un groupe dont le recensement n'est pas toujours aisé. Leur détermination n'est cependant pas une réelle difficulté, à condition d'observer avec attention certains détails de la morphologie qui permettent de préciser le genre, parfois l'espèce.

La technique de terrain la plus classique consiste à repérer les gîtes dont la localisation et la nature varient au cours du cycle annuel. Lorsqu'un gîte a été découvert, l'été venu, un simple comptage au moment de la sortie des animaux donnera des indications sur son importance ainsi que sur les espèces ou les genres qui l'utilisent. S'il s'avère indispensable d'y pénétrer pour un complément d'information, cela ne devra s'effectuer qu'au mois de septembre, en fin de période de reproduction. Dans tous les

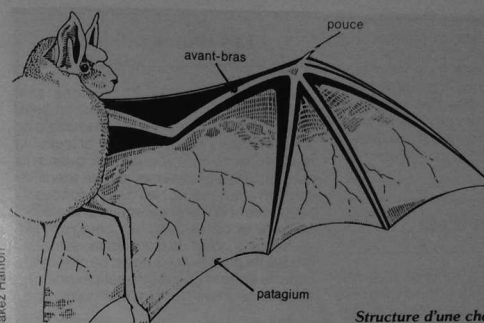
cas, la prospection positive d'un gîte d'hivernage ou de reproduction est un renseignement capital, car tout gîte connu et répertorié au niveau régional est potentiellement un gîte sauvegardé.

Depuis quelques années ont été mis sur le marché des appareils offrant de nouvelles et très intéressantes possibilités aux chercheurs de chauves-souris. Il s'agit de récepteurs qui, captant les ultra-sons et nous rendant audibles les émissions sonores des chiroptères, nous permettent de détecter leur présence dans des endroits peu ou pas accessibles : fissures dans les murs ou les parois naturelles, voûtes des ponts, arbres creux, faux greniers... Outre l'avantage de nous donner des indications sur la présence de ces animaux, ces détecteurs peuvent permettre, avec une certaine pratique, l'identification de quelques espèces. Par ailleurs, l'observation à la lampe des chauves-souris en vol, associée à l'utilisation d'un détecteur permet un suivi plus facile et donc une meilleure connaissance de leur territoire de chasse. Malheureusement,

Habitats utilisés au cours du cycle annuel

Les variations climatiques influent sur le cycle annuel (durée de l'hivernation, de la gestation...).

	novembre-mars	avril-mai	juin-août	septembre-octobre
cycle biologique	hibernation	déplacement vers les gîtes d'été, gestation	parturition, élevage, dispersion de la colonie	accouplement, déplacement vers les gîtes d'hiver
habitat	cavités souterraines, caves	cavités, toitures, peu de fidélité au gîte	toitures, combles	cavités, combles peu de fidélité au gîte



Structure d'une chauve-souris.

ment, une bonne utilisation de ce type d'appareil nécessite pour l'instant l'acquisition d'un matériel sophistiqué et encore onéreux.

Plusieurs espèces de chauves-souris ne peuvent être identifiées que par la mesure précise de leur avant-bras, des doigts ou des dents ; c'est le cas en particulier des pipistrelles et des oreillards. Leur capture est donc indispensable. C'est en tendant

des filets japonais la nuit sur les territoires de chasse ou au voisinage des gîtes de repos que l'on peut ainsi intercepter des chauves-souris pour identification. Cette technique a l'avantage de permettre une détermination précise tout en évitant, si toutes les précautions sont prises pour limiter la durée de manipulation, de stresser l'individu capturé. Notons que cette pratique est strictement réservée aux détenteurs d'une autorisation de capture

Tendus verticalement entre des perches, les filets japonais sont si fins qu'ils sont pratiquement invisibles. Ils sont surtout utilisés par les bagueurs d'oiseaux, mais ils peuvent constituer un précieux outil auxiliaire pour l'amateur de chauves-souris.



d'espèces protégées, délivrée par le Ministère de l'environnement après consultation du Comité national chiroptères.

Les gîtes d'hiver

C'est à partir du mois de novembre que les chauves-souris, mâles, femelles et juvéniles, gagneront leurs gîtes d'hiver où elles entreront progressivement en hypothermie profonde. Elles utiliseront ce type d'abris jusqu'au mois de mars. Caves, cavités, blockhaus, vides sanitaires, fissures dans la roche... tout endroit à température stable

peut être exploré, parmi lesquels, bien entendu, les bâtisses anciennes comme les églises et les manoirs dont l'épaisseur des murs garantit les températures positives nécessaires aux espèces anthropophiles. En Bretagne, la plupart des cavités sont artificielles. Ce sont d'anciennes galeries minières qui peuvent ne pas être officiellement recensées ; dans ce cas, un simple avis dans la presse locale ou les bulletins municipaux peut apporter l'information manquante.

Rappelons que si l'observation des chiroptères en hibernation peut paraître facile, elle n'en demeure pas moins risquée puisque tout dérangement peut réveiller des individus et les contraindre à consommer

leurs si précieuses réserves hivernales; le bruit, la lumière et même la chaleur des lampes peuvent gravement perturber l'indispensable quiétude des gîtes hivernaux. Nécessaire à la connaissance des populations hibernantes, la visite d'un tel endroit doit toujours se faire avec prudence, car le taux de fréquentation humaine d'un site est bien difficile à évaluer.

Les gîtes d'été

En mars-avril, après le sommeil hivernal, les chauves-souris gagnent leurs quartiers d'été. Combles d'anciens bâtiments, toitures, faux greniers, arbres creux... il s'agit dans tous les cas d'un endroit à température élevée, car la chaleur est indispensable aux femelles gestantes qui mettront bas au début de l'été. Elles utiliseront le site jusqu'à la dispersion des jeunes alors âgés de deux mois. Séparés des femelles, les mâles seront plus dispersés. On les rencontrera dans les fissures de maçonnerie, derrière des volets bien ensoleillés, dans des toitures, mais à l'écart des colonies de reproduction.

Si la visite d'un gîte d'hiver nécessite déjà beaucoup de prudence, celle d'un site de reproduction peut être fatale, le moindre dérangement pouvant provoquer l'envol de la colonie, avec l'abandon sur place des jeunes incapables au vol, et le risque pour la colonie en fuite de ne pas retrouver de gîte équivalent.

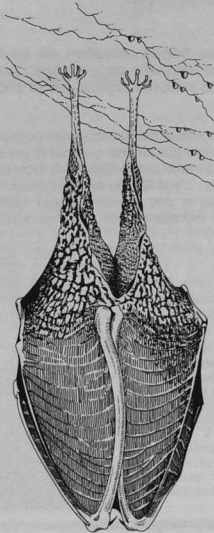
La prospection des gîtes d'été peut se limiter, en dehors de la période de reproduction, à la recherche du guano dans les combles; les chauves-souris trahissent souvent leur présence estivale par des accumulations de crottes comparables par leur taille à celles des souris, mais dont l'aspect brillant indique qu'il s'agit là de restes d'insectes digérés. Des filets de guano le long d'un arbre, sous une fissure de l'écorce ou sous un trou de pic constituent aussi de bons indices.



Les chiroptères rencontrés dans notre région appartiennent à deux familles: les rhinolophidés et les vespertilionidés. Si l'écologie de la plupart des espèces demeure encore mal connue, nous sommes cependant en mesure d'en esquisser les grandes lignes et d'effectuer un premier bilan — très provisoire — des distributions.

Les rhinolophidés

Les deux rhinolophes de Bretagne sont aisément reconnaissables à leur museau court surmonté d'une membrane nasale en forme de fer à cheval. Par ailleurs, la manière dont ils s'accrochent quand ils sont en léthargie permet de les identifier sans erreur possible: les deux espèces se suspendent en effet librement à la voûte; souvent emballés dans leur patagium afin de mieux s'isoler du froid, ils ressemblent alors à de gros cocons noirs. La différence de taille entre le grand et le petit rhinolophe est telle qu'ils ne peuvent être confondus.



Jakez Hamon

Complètement enveloppé dans son patagium, le rhinolophe ressemble à un gros cocon noir accroché à la voûte.

Le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Envergure: 38 cm; avant-bras: 50 à 61 mm.

Cette chauve-souris de grande taille semble commune sur l'ensemble des zones prospectées. Notons cependant que les gîtes d'hivernage recensés dans les années cinquante abritaient alors des effectifs



Patrick Gauvru

Grand rhinolophe en hibernation; le patagium est souvent, comme ici, constellé de petites gouttes de condensation.

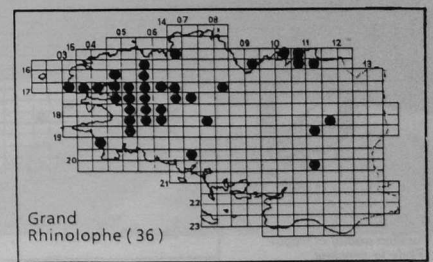
supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Ainsi, une cavité du Sud-Finistère qui hébergeait 500 grands rhinolophes en 1954 en compte actuellement un maximum de 200.

Plus particulièrement liés au bocage, les grands rhinolophes peuvent être observés le long des talus et des haies, chassant des insectes de bonne taille, en particulier des géotrupes dont les débris chitineux parsèment leurs tas de guano.

Cette espèce sociale est particulièrement remarquable du fait des colonies qu'elle constitue été comme hiver, s'installant dans de vastes combles en période de reproduction. Ainsi, la prospection systématique de 28 églises dans le centre du Finistère a permis de constater que huit d'entre elles

abritaient des grands rhinolophes avec, notamment, trois gîtes de reproduction. Fréquemment rencontrée en période hivernale dans des cavités souterraines, l'espèce peut aussi hiberner dans des bâtisses anciennes aux murs épais; certaines abritent ainsi des colonies de grands rhinolophes tout au long de l'année.

Cette chauve-souris se singularise par des déplacements hivernaux particulièrement fréquents. Ainsi le suivi des populations sur les gîtes recensés en Centre-Bretagne a-t-il permis de constater un important erratisme, l'effectif d'un gîte pouvant varier considérablement d'un jour à l'autre sans que nous en connaissions la cause: dérangement, évolution climatique à l'intérieur du gîte, mouvements sociaux spécifiques...



Le grand rhinolophe est probablement répandu dans toute la Bretagne. La densité des données finistériennes est liée à un effort particulier de prospection dans ce département.

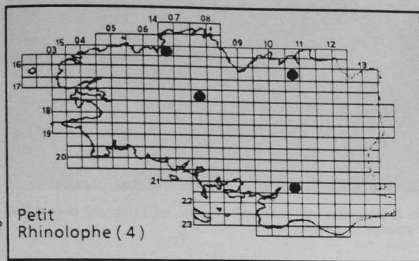
Reunig 1987

Le petit rhinolophe
(*Rhinolophus hipposideros*)

Envergure : 20 cm ; avant-bras : 35 à 42 mm.

Chassant de petits insectes à hauteur de buissons ou d'herbages, cette petite chauve-souris fait probablement partie des espèces les plus menacées, et il est à craindre que son ballet nocturne n'anime bientôt plus notre campagne. Utilisant des

quartiers semblables à ceux du grand rhinolophe, mais s'accrochant plus bas et gîtant même parfois dans des terriers, cette espèce très solitaire n'a été observée que quatre fois sur l'ensemble des départements bretons ; aucun site de reproduction ne nous a été communiqué. Voici trente ans, elle était pourtant signalée comme présente à peu près partout dans l'ouest de la France. Il est donc primordial de la rechercher activement afin d'en définir plus précisément le statut.



Reunig 1987

Le petit rhinolophe, l'une des chauves-souris les plus menacées dans notre région.

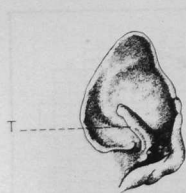
Les vespertilionidés

La barbastelle
(*Barbastella barbastellus*)

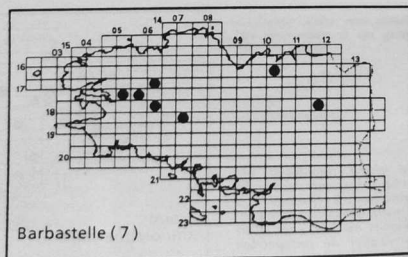
Envergure : 44 à 58 cm ; avant-bras : 36 à 42 mm.

Sur les 24 espèces françaises, treize sont présentes chez nous. Contrairement aux représentants de la famille précédente, les vespertilionidés ne possèdent pas de feuille nasale, leur museau est généralement pointu, et ils montrent dans l'oreille une membrane cartilagineuse caractéristique nommée tragus. Dans leurs gîtes d'hiver, ils ne s'emballent jamais dans leur patagium. Rarement suspendus à la voûte, la plupart des individus se glissent dans des fissures ou se collent aux parois, utilisant quatre points d'ancrage : les pieds et les griffes des pouces.

Son museau court, ses oreilles trapues se rejoignant au milieu du front et son pelage presque noir en font une espèce reconnaissable. Généralement rencontrée l'hiver dans des fissures de roche ou de maçonneries, l'été derrière les volets bien ensoleillés, dans des bâtiments ou des arbres creux, cette chauve-souris solitaire et très susceptible n'a été observée qu'occasionnellement en Bretagne. Elle ne paraît pas fidèle à son gîte. D'une manière générale, sa biologie reste encore mal connue.



Pavillon auditif et tragus (T) de la sérotine.



Reunig 1987

Barbastelle (7)



Philippe Prigent

Grands rhinolophe.



Michel Cossec

Oreillard.

La taille des oreilles est caractéristique des oreillards. Parmi les chauves-souris de nos régions, seul le murin de Bechstein a des pavillons auditifs presque comparables.



Inkeoz Hamon

Caractérisés par leurs grandes oreilles, les oreillards peuvent être identifiés en vol lorsqu'ils cueillent des insectes sur les feuillages, effectuant parfois des vols sur place quand ils chassent sur les façades des maisons. Le genre comporte deux espèces jumelles impossibles à différencier, sauf en cas de capture permettant un examen détaillé portant sur la dentition et les mensurations.

L'oreillard gris ou méridional
(*Plecotus austriacus*)

Envergure : 44 à 58 cm ; avant-bras : 36 à 42 mm.

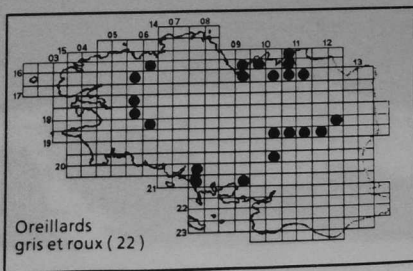
En dépit de sa qualification de « méridional », c'est l'oreillard gris qui semble le mieux représenté en Bretagne au vu des identifications effectuées à ce jour. Les quelques observations enregistrées concernent des gîtes de reproduction qu'il partage parfois avec le grand rhinolophe, affectionnant comme lui combles d'églises

et vieilles bâtisses. Lorsqu'il lui arrive d'hiberner sur place, il se glisse dans des fissures de la maçonnerie et, rabattant ses longues oreilles en arrière, il ne laisse apparaître que le tragus ; ainsi déguisé en chiroptère beaucoup plus ordinaire, il peut parfois passer inaperçu.

L'oreillard roux ou commun
(*Plecotus auritus*)

Envergure : 41 à 51 cm ; avant-bras : 35 à 42 mm.

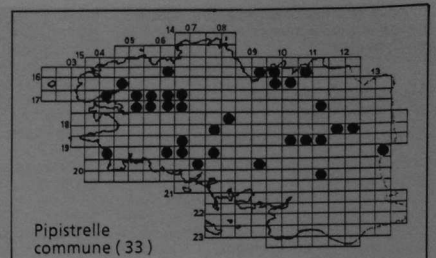
Nous ne disposons que d'une seule donnée récente en Bretagne. Il a des mœurs assez semblables à celles de son cousin l'oreillard gris, mais, bien que les deux espèces aient déjà été signalées dans une même colonie de reproduction, il semble que le roux soit plus arboricole. Préférant des secteurs forestiers, il gîte volontiers dans des arbres creux, des nichoirs à oiseaux ou à chauves-souris.



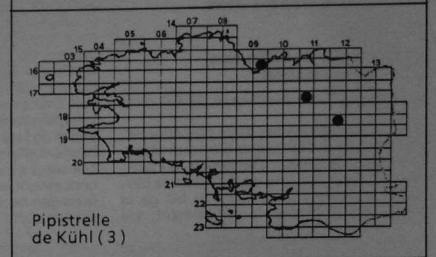
Reuning 1987

En raison des difficultés d'identification mentionnées ci-dessus les données des deux oreillards sont réunies sur la même carte. Leurs critères de détermination sont d'ailleurs en cours de réexamen à la suite d'études toutes récentes.

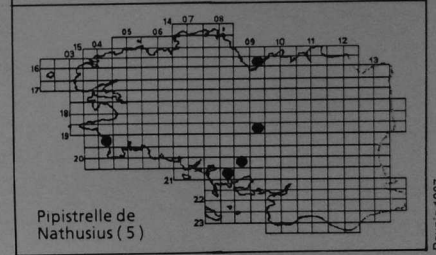
Reconnaissables à leur vol papillonnant, les trois espèces de pipistrelles rencontrées en Bretagne ne peuvent être précisément identifiées que par l'examen de leur dentition, ce qui nécessite évidemment leur capture.



Pipistrelle commune (33)



Pipistrelle de Kühl (3)



Pipistrelle de Nathusius (5)

Reuning 1987

La pipistrelle commune
(*Pipistrellus pipistrellus*)

Envergure : 19 cm ; avant-bras : 27 à 32 mm.

Très anthropophile, la pipistrelle commune élit domicile dans des bâtiments, hiver comme été. En s'installant volontiers dans des habitations récentes, elle contredit l'imagerie populaire qui associe les chauves-souris aux vieilles bâtisses hantées et autres manoirs poussiéreux. De petite taille, capable de se glisser dans la moindre fissure, elle n'hésite pas à investir des espaces restreints : faux greniers, coffres à volets, toitures, bardages bien ensoleillés... Lorsque toute une colonie utilise un même

petit accès, c'est un spectacle que d'observer la sortie de gîte : 50 à 200 pipistrelles émettant quantité de grincements et de petits bruits stridents en rampant à la queue leu leu dans la pente du toit pour se jeter dans le vide. L'hiver, on les retrouvera dans les linteaux de porte, les fissures de maçonnerie ou de charpente, ou encore groupées en petites colonies derrière les tableaux ou les statues de nos églises.

Comme elles chassent à la tombée de la nuit, il n'est pas rare de les observer volant autour des éclairages publics, dans les parcs, les jardins, ou au-dessus des lacs et rivières, se mêlant parfois aux derniers

oiseaux diurnes. C'est, de loin, la chauve-souris la plus communément rencontrée en Bretagne.

La pipistrelle de Kuhl
(*Pipistrellus kuhli*)

Envergure : 22 cm ; avant-bras : 30 à 36 mm.

L'écologie de la pipistrelle de Kuhl nous est encore mal connue, mais ses mœurs sont apparemment semblables à celles de la pipistrelle commune, dont elle peut d'ailleurs partager le gîte. Elle n'a été signalée que trois fois en Bretagne. Il s'agissait chaque fois d'individus isolés.

La pipistrelle de Nathusius
(*Pipistrellus nathusii*)

Envergure : 23 cm ; avant-bras : 32 à 37 mm.

Plus forestière que les deux précédentes, la pipistrelle de Nathusius, bien que signalée toute l'année sur l'ensemble du territoire national, est une espèce dont la biologie demeure mal connue du fait de la rareté des données la concernant ; les

informations ayant trait à ses gîtes de reproduction manquent particulièrement. Les reprises d'individus bagués ont cependant permis de mettre en évidence des déplacements importants, dépassant parfois mille kilomètres ; c'est probablement le seul de nos chiroptères à effectuer de véritables migrations.

C'est la découverte d'un individu mort qui permit de la signaler pour la première fois en Bretagne, en 1972. Depuis 1985, l'utilisation des filets a permis de confirmer sa présence puisque deux individus ont été capturés, l'un dans le sud Finistère (B. Bargain), l'autre dans les Côtes-du-Nord (J. Garoche). Par ailleurs, 15 crânes de cette espèce ont été identifiés dans des pelotes de réjection de chouette effraie récoltées dans le Morbihan. G. Gélinaud signale notamment une pelote contenant huit chiroptères : une sérotine commune, trois pipistrelles communes et quatre pipistrelles de Nathusius. Nous avons là probablement affaire à un cas de prédation spécialisée. La multiplication des informations concernant la pipistrelle de Nathusius en Bretagne devrait nous permettre de préciser son statut dans les prochaines années.



Jean-Claude Beaucournu

Colonie de grands murins.

Le grand murin
(*Myotis myotis*)

Envergure : 40 cm ; avant-bras : 53 à 68 mm.

Tous les murins, c'est-à-dire les vespertilionides du genre *Myotis*, se caractérisent par la terminaison pointue du tragus de l'oreille. Là aussi, l'identification de l'espèce est parfois délicate.

Le grand murin, quant à lui, se caractérise nettement par sa taille. Il est d'observation aisée lorsqu'il chasse le long des allées forestières, au ras du sol, à la recherche de carabes, bousiers ou araignées. Affectionnant les vastes combles, il est susceptible, en période de reproduction, de constituer des colonies de plusieurs centaines d'individus. L'hiver, il utilise les cavités souterraines, y formant des groupes sociaux de moindre importance. Quelques gîtes de

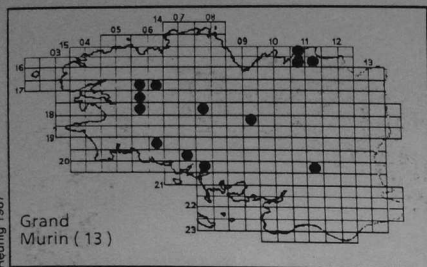


Philippe Prigent

Grand murin.

reproduction et d'hivernage sont connus en Basse-Bretagne. Son absence hivernale de gîtes occupés l'été confirmerait

l'hypothèse, déjà émise à son sujet, de déplacements saisonniers pouvant atteindre 200 kilomètres.



Reunig 1987

Grand Murin (13)

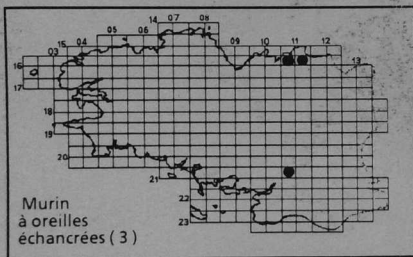
Avec le murin de Daubenton, le grand murin paraît être le plus répandu des représentants du genre en Bretagne.

Le murin à oreilles échancrées
(*Myotis emarginatus*)

Envergure : 23 cm ; avant-bras : 36 à 42 mm.

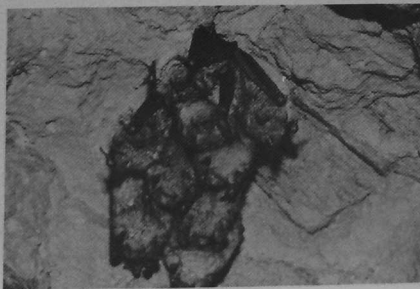
Noté un peu partout en France, ce petit murin n'a été, à notre connaissance, que rarement observé chez nous. Les données

récentes concernent des colonies d'hivernation dans la région de Dinan (P. Gaudu). Généralement suspendu librement à la voûte, le murin à oreilles échancrées est cité par divers auteurs comme souvent associé au grand rhinolophe. Les prospections effectuées dans les gîtes à grands rhinolophes connus en Basse-Bretagne n'ont pour l'instant donné aucun résultat.



Reunig 1987

Murin à oreilles échancrées (3)



Patrick Gaudu

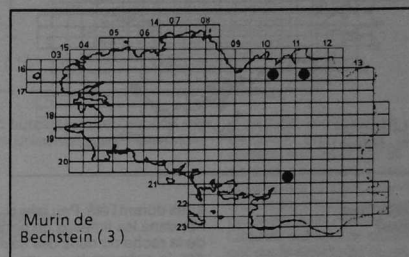
Ce petit murin tire son nom d'une échancrure au bord supérieur externe de l'oreille. Dans l'état actuel des connaissances, il semble peu répandu en Bretagne.

Le murin de Bechstein
(*Myotis bechsteini*)

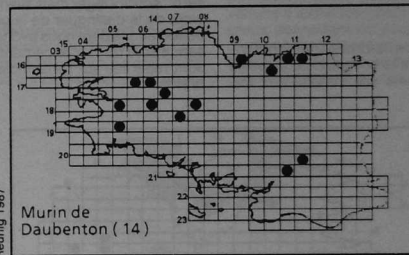
Envergure : 28 cm ; avant-bras : 39 à 45 mm.

Parfois confondu avec un oreillard en raison de ses grandes oreilles, le murin de Bechstein est une espèce assez rare en

France. Il habite essentiellement les arbres creux, mais s'installe parfois derrière des volets ou dans des nichoirs. Solitaire en hiver, il occupe alors des fissures de carrières ou de cavités. Il a été signalé en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord (P. Gaudu), mais nous avons actuellement trop peu de données à son sujet pour pouvoir analyser sa situation en Bretagne.



Murin de Bechstein (3)



Reunig 1987

Murin de Daubenton (14)

Le murin de Daubenton
(*Myotis daubentoni*)

Envergure : 24 cm ; avant-bras : 34 à 39 mm.

Cette espèce est très liée aux zones humides puisqu'elle chasse des insectes aquatiques au ras des eaux courantes et dormantes, allant parfois jusqu'à capturer de petits alevins. Le murin de Daubenton est facile à identifier quand on l'aperçoit, gaffant l'eau de ses larges pieds, et semblant parfois s'y poser. C'est près de son territoire de chasse qu'il va s'installer durant la belle saison. Il affectionne en particulier les arbres creux, et notamment les peupliers, les fissures des ponts, les moulins abandonnés. L'hiver, il gagne des galeries souterraines où il hiberne isolément, collé à la paroi ou glissé dans une fissure, laissant parfois apparaître ses pieds trapus caractéristiques. Dans le centre de la Bretagne et

le Sud-Finistère, je n'ai remarqué sa présence dans les cavités que durant les périodes de grand froid. Cette espèce paraît répandue chez nous comme l'attestent de nombreuses observations d'individus en chasse. En revanche, peu de gîtes de reproduction nous ont été signalés, peut-être du fait de leur inaccessibilité.

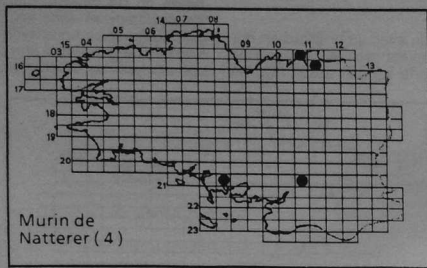
Le murin de Natterer
(*Myotis nattereri*)

Envergure : 25 cm ; avant-bras : 35 à 41 mm.

Assez commun en France, cet hôte des arbres creux et des nichoirs se cantonne l'hiver aux fissures des cavités où il peut hiberner en petites colonies. Recherchant cousins et petits papillons, le murin de Natterer chasse autour du feuillage des arbres ou au ras de l'eau. En Bretagne, nous

avons peu d'informations sur cette espèce dont les gîtes sont souvent d'accès difficile. Les seules données récentes concernent

un mâle capturé dans les Côtes-du-Nord (J.C. Beaucournu) et un individu mort dans le Morbihan (G. Gélinaud).



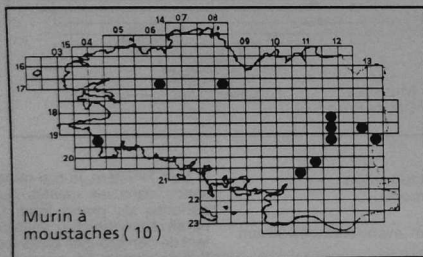
Reuing 1987

Le murin à moustaches
(*Myotis mystacinus*)

Envergure: 22 cm ; avant-bras : 30 à 35 mm.

Le plus petit de nos murins, parfois confondu avec la pipistrelle en raison de sa petite taille, serait comme elle inféodé aux toi-

tures durant l'été. Peu frileux, il peut hiberner dans les linteaux de portes, les fentes de la roche ou dans des cavités. Il chasse dès le crépuscule au ras du sol ou des eaux; son vol léger mais silencieux permet alors de le distinguer de la pipistrelle. Les observations dont nous avons eu connaissance sont rares, concernent des isolés et sont réparties sur l'ensemble du territoire breton.



Reuing 1987

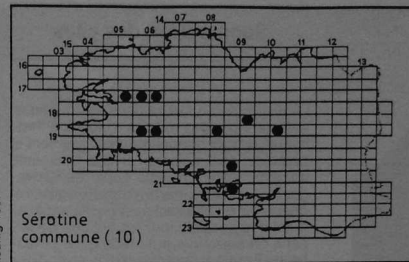
La sérotine commune
(*Eptesicus serotinus*)

Envergure: 36 cm ; avant-bras : 48 à 57 mm.

Cette chauve-souris de grande taille, à la peau d'un brun presque noir, loge l'été dans les toitures: églises, châteaux, ou même constructions neuves. Formant des colonies de 20 à 30 femelles, les sérotines partagent parfois leur gîte avec les grands rhinolophes, mais elles affectionnent les poutres faîtières. Leur présence est sou-

vent décelée par les grincements que produisent leurs déplacements sur ces poutres. Très fidèles à leurs gîtes, elles y demeurent même l'hiver, accrochées aux tuiles faîtières ou glissées dans une fissure à leur taille. En Bretagne, l'espèce n'a été que très rarement signalée en milieu souterrain.

De mœurs discrètes, ne quittant leur gîte qu'après la tombée de la nuit et utilisant pour cela de petites fissures, les sérotines passent souvent inaperçues. Cependant, les données recueillies depuis deux ans



Reuing 1987

nous laissent supposer que l'espèce est probablement présente dans l'ensemble de la région.

La noctule géante
(*Nyctalus lasiopterus*)

Envergure: 50 cm ; avant-bras : 60 à 69 mm.

La seule donnée de noctule dont nous disposons actuellement pour la Bretagne correspond à la noctule géante. Il s'agit d'une donnée unique concernant le cadavre frais

d'un mâle découvert en juin 1987 dans un bâtiment du Fauët (Morbihan). Cette espèce très rare qui se différencie de la noctule commune surtout par sa grande taille (c'est la plus grande chauve-souris d'Europe) n'a été signalée que très sporadiquement en France, dans le Centre, les Landes, sur la côte méditerranéenne et au col de Brétolet. On la retrouve en Suisse, en Pologne, dans l'Oural... Quelques observations d'individus gîtant dans des arbres creux permettent de supposer qu'il s'agit d'une espèce forestière. En fait, peu étudiée en raison de sa rareté, la noctule géante demeure très mal connue.

La sérotine est probablement répandue dans l'ensemble de la Bretagne.



Des menaces variées

L'arrêté de protection du 19 avril 1979 n'empêche pas que de nombreuses menaces pèsent toujours sur les chauves-souris. On pense d'abord, bien sûr, à l'extermination directe dont ces animaux sont régulièrement les victimes pour des raisons de superstition et d'ignorance. Vampires suceurs de sang, animaux maléfiques s'accrochant aux cheveux des femmes... autant de croyances plus vivaces qu'on ne l'imagine. Mais du fait de leur nom, les chauves-souris sont souvent assimilées à leurs homonymes rongeurs: on les croit aussi prolifiques et capables d'endommager char-

pentés et isolations, et c'est pour éviter cela qu'on s'efforce de les éliminer, en toute bonne conscience.

Mais ce sont probablement les modifications de leur environnement qui, de manière indirecte, sont la cause principale de la raréfaction des chiroptères. Leur régime purement insectivore les rend particulièrement vulnérables aux produits phytosanitaires, pesticides et engrais qui s'accumulent tout au long des réseaux alimentaires. Les arasements de talus, les rectifications de cours d'eau, les assèchements de zones humides et autres modifications radicales des paysages naturels suppriment quotidiennement de nouveaux territoires de chasse indispensables à diverses espèces.



Albin Michel, 1981.

Dans l'imagerie populaire et les livres pour enfants, les chauves-souris sont le plus souvent associées aux sorcières, aux démons, aux maléfices, aux châteaux hantés, à la peur.

Suppression des gîtes

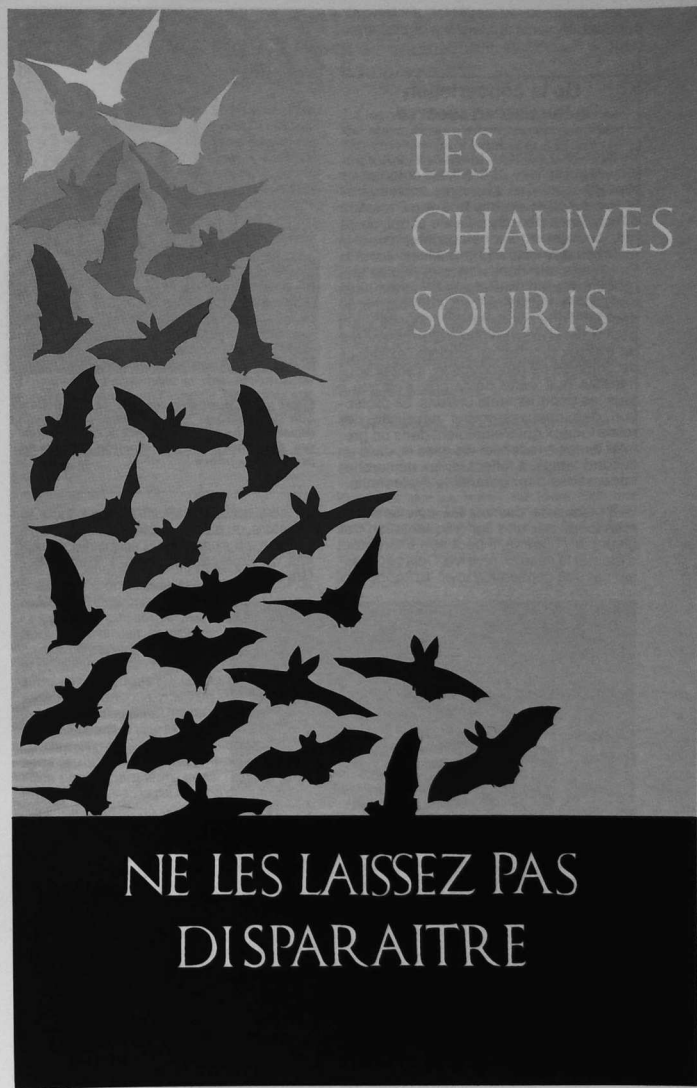
La disparition de leurs gîtes est tout aussi néfaste. Pour des raisons d'isolation thermique, on clôt hermétiquement greniers et combles des maisons et des bâtiments anciens. Dans un juste souci de sauvegarde du patrimoine, on restaure églises et chapelles en obturant aussi systématiquement que possible tous les orifices. Ce faisant, on supprime autant de gîtes potentiels et il arrive même que des chauves-souris se trouvent emmurées par l'opération. Le traitement chimique des charpentes contre les parasites du bois est fatal aux colonies de reproduction.

Les cavités souterraines abandonnées en fin de contrat d'exploitation minière sont, dans la plupart des cas, entièrement comblées. Ces fermetures motivées par un souci légitime de sécurité, mais ne laissant aucun accès aux chiroptères, condamnent des gîtes d'hiver si rares en Bretagne. Enfin, l'abattage systématique des arbres creux ou les coupes à blanc de plus en plus fréquentes sur les talus nuisent particulièrement aux espèces arboricoles liées à ce milieu.

Informier avant tout

Protéger les chauves-souris, c'est avant tout les réhabiliter aux yeux du public, ce qui revient à les faire mieux connaître en diffusant l'information auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités locales gérant des édifices publics. Des plaquettes d'information existent. Elles sont diffusées par la FRAPNA-Isère et sont adaptables à n'importe quel département ou région. Cela peut être utilement complété par l'organisation d'un point de renseignements, du type « SVP chauves-souris », susceptible de répondre notamment aux demandes d'intervention des particuliers confrontés à des problèmes de cohabitation avec les chiroptères.

Les interventions chez les particuliers sont dans la grande majorité des cas positives. Quelques petits aménagements suffisent à remédier aux difficultés posées par la présence des chauves-souris et permettent le maintien sur place des colonies qui sinon auraient été condamnées. L'information des professionnels comme les couvreurs



Affiche réalisée par Isabelle Coz dans le cadre de l'enseignement de l'école des beaux-arts de Brest.

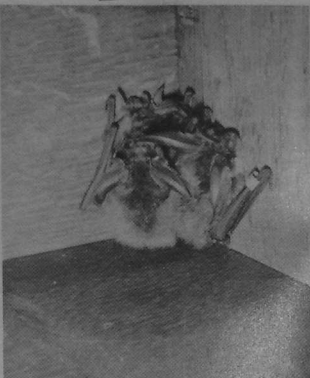
et les pompiers, susceptibles d'intervenir sur des bâtiments abritant des chiroptères, peut se révéler très utile.

De la concertation à la mise en réserve

Beaucoup d'édifices publics, et principalement les églises, abritent des colonies de reproduction. Ces bâtiments anciens font souvent l'objet de travaux de rénovation effectués en période estivale et qui, de ce fait, peuvent être incompatibles avec le maintien des colonies présentes. Dans le Finistère, cette constatation a motivé une rencontre avec l'architecte départemental des Bâtiments de France. Cela a permis de décider d'une concertation annuelle ayant pour objet la mise en place d'un calendrier de travaux prenant en compte l'existence de colonies de reproduction. Il serait souhaitable que cette démarche s'étende à tous les départements bretons. La protection des chauves-souris nécessite des relais locaux qui s'emploient dans un premier temps à recenser les gîtes et, dans un second temps, à effectuer les démarches nécessaires pour garantir leur pérennité.

Enfin, dans le cas où les colonies sont menacées par une sur-fréquentation des gîtes par l'homme, il peut être intéressant d'étudier la mise en réserve. Cela peut passer par une convention avec le propriétaire

PHOTO INVERSÉE



Jean-Claude Beaucournu

C'est aussi pour des raisons de protection que le baguage des chauves-souris est désormais interdit en France. Ces oreillers ont été marqués à une époque où cela se pratiquait encore.

du site, comme à Pont-Coblant dans le Finistère, ou par un arrêté de protection de biotope, ou encore par l'acquisition à des fins de protection comme à Plestin-les-Grèves.



Nadine Nicolas

La galerie de Pont-Coblant, sur les bords de l'Aulne, a abrité jusqu'à 300 grands rhinolophes et des murins de Daubenton. Une fréquentation excessive a nécessité sa mise en réserve en 1985. Par convention avec le propriétaire, le CPIE de Brasparts a fait poser une grille ainsi qu'un panneau d'information et assure le suivi régulier des populations.

Après les colonies de vacances, les colonies de chauves-souris

Déjà repérée il y a une vingtaine d'années, par Edouard Lebourier, la colonie de grands rhinolophes installée dans le souterrain du Grand Rocher de Plestin-les-Grèves était régulièrement suivie depuis 1985. Mais tout était à redouter en raison des multiples explorations enfantines et touristiques dont ce tunnel, creusé au cours de la dernière guerre, était l'objet.

Heureusement, le département des Côtes-du-Nord se portait acquéreur du site en 1986 au titre des périmètres sensibles et, donnant suite à l'intervention d'adhérents de la SEPNB, il signait une convention avec l'association. Une équipe s'est constituée pour assurer un suivi de l'ensemble et dresser un plan détaillé du tunnel long de 70 mètres sur 5 mètres de large et 2 de haut. Une grille avec cadenas a été posée.

La localisation des différentes espèces de chiroptères présentes est régulièrement relevée. Il semble que la léthargie hivernale soit brève et que les animaux effectuent des sorties dès que le temps est doux, même en janvier. On a compté jusqu'à 63 grands rhinolophes (hiver 1985), mais les effectifs semblent très irréguliers. La suppression des dérangements devrait permettre d'étudier ces fluctuations. Notons qu'un petit rhinolophe y a été trouvé en avril 1986 et que le tunnel abrite une intéressante araignée cavernicole (*Meta menardi*). Un panneau d'information pour le public sera placé à l'entrée, et le site pourra servir, dans un premier temps à sensibiliser élus et administratifs à la protection des chiroptères.

F. de Beaulieu, J. Guérin et G. Maout

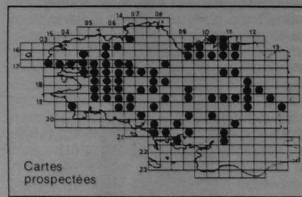
Des débuts prometteurs

Deux années de prospections effectuées par une petite équipe ont déjà permis d'affiner nos connaissances concernant la répartition des chauves-souris bretonnes. Les zones non couvertes restent cependant importantes comme le montrent les cartes de répartition du grand rhinolophe et de la pipistrelle commune, espèces présumées répandues sur l'ensemble du territoire. Aussi lançons-nous un appel aux lecteurs de *Penn ar Bed*. Une meilleure connaissance, et parant une protection plus efficace des chiroptères ne peuvent s'obtenir sans le recueil d'un maximum d'informations concernant leurs gîtes. Chacun peut prospecter, avec la prudence qui s'impose, les sites favorables de sa commune ou de son secteur : églises, chapelles, châteaux, souterrains... Dans la limite de leur disponibilité, les membres du groupe chiroptères peuvent fournir tout renseignement ou toute aide susceptible d'être utile à ces prospections. Ainsi pourrions-nous, dans un avenir aussi proche que possible contribuer à une meilleure connaissance de la place que tiennent ces animaux dans les divers milieux de notre région, et surtout mieux cerner les causes de la régression apparemment subie par certaines espèces.

Les chauves-souris offrent au naturaliste amateur comme au scientifique un champ de recherches quasi inexploré. Puisse cet article susciter des participations nouvelles au groupe chiroptères breton

Rappelons que ce travail est avant tout une œuvre collective. L'état actuel de la cartographie, aussi incomplet soit-il, n'aurait pu être obtenu sans la participation d'une trentaine de naturalistes que nous tenons à remercier ici : J.N. Balot, B. Bargain, J.C. Beaucournu, K. Bellahbid, D. Carreff, G. Choquene, F. de Beaulieu, A. Evanno, J. Garoche, B. Gaudemer, P. Gaudu, G. Gélaud, X. Grémillet, J.M. Hervio, L. Lafontaine, J. Le Doaré, B. Le Garff, L. Le Gohier, H. Le Louarn, E. Le Puil, A. Jean, G. Joncour, H. Menu, D. Nicot, J.F. Noblet, O. Olios, J. Petit, F. Pustoc'h, M. Reynaud, E. Verdes.

Groupe Chiroptères Bretagne
c/o Nadine Nicolas
C.P.I.E.
29190 Brasparts
Tél: 98.81.41.44



Cartes prospectées

En réunissant sur une même carte tous les points où une espèce ou moins a été notée au cours de l'enquête, on peut se faire une idée du niveau de prospection atteint selon les secteurs.

Lire et apprendre sur les chauves-souris

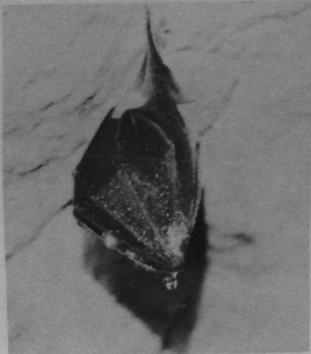
Détermination et biologie

- Anonyme 1984. Atlas des mammifères sauvages de France. S.F.E.P.M., Paris.
- Brosset A. 1966. La biologie des chiroptères. Masson, Paris.
- Brosset A. 1974. Mammifères sauvages de France. Nathan, Paris.
- Corbet G. & C. Ovenden 1984. Mammifères d'Europe. Multiguide Nature, Bordas, Paris.
- Gebhard J. 1985. Nos chauves-souris. Ligue suisse de protection de la nature (diffusion: S.N.P.N., Paris.).
- Hainard R. 1987. Mammifères sauvages d'Europe (tome 1). Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, Paris.
- Noblet J.F. & G. Berthoud 1985. Les chauves-souris de France. Etude et protection. FRAPNA-Isère, Grenoble.
- Noblet J.F. 1987. Les chauves-souris. Payot, Lausanne.
- Richardson P. 1985. Bats. Whittet books, Portsmouth.
- Rode P. & R. Didier 1946. Atlas des mammifères de France. Boubée, Paris.
- Saint-Girons M.C. 1973. Les mammifères de France et du Bénélux. Doin, Paris.

Reuves

Arvicola : 25, rue Bourgelat, 94700 Maison Alfort.
Le Rhinolophe : Muséum d'histoire naturelle de Genève, Suisse.

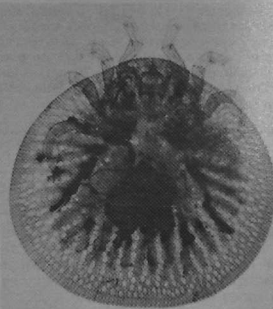
Grand rhinolophe



Claude Chastel

Références bretonnes

- Beaucournu J.C. & L. Matilde 1958. Contribution à l'inventaire faunistique des cavités souterraines de l'ouest de la France. *Bulletin de la société de sciences naturelles de l'ouest de la France* 54, 5-16.
- Beaucournu J.C. 1956. Les grands rhinolophes du château des Ducs de Nantes. *Penn ar Bed* n° 8.
- Beaucournu J.C. 1961. Ectoparasites des chiroptères de l'ouest de la France. *Bulletin de la société scientifique de Bretagne* 36, 315-338.



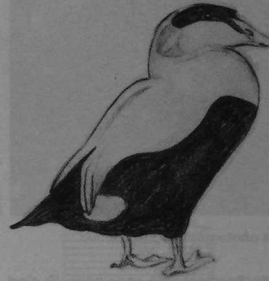
Jean-Claude Beaucournu

Comme beaucoup d'animaux, les chiroptères sont porteurs de divers parasites externes spécifiques, ici une tique (?). C'est d'ailleurs dans le cadre d'études parasitologiques menées par J.-C. Beaucournu dès les années 1950 qu'ont été réunis les premiers éléments sur les chauves-souris de Bretagne.

- Fuchs Y.A. 1954. Les chauves-souris du Sud-Finistère. *Penn ar Bed* n° 2.
- Fuchs Y.A. 1955. L'oreillard, la barbastelle, le murin *Myotis myotis*. *Penn ar Bed* n° 6.
- Guillas D. 1973. Migration d'une chauve-souris. *Penn ar Bed* n° 75.
- Lauzanne H. de, 1883. Catalogue des animaux vertébrés de l'arrondissement de Morlaix et du Nord-Finistère. *Bulletin de la société scientifique du Finistère*, 110-119.
- L'Hardy J.P. 1960. Présence de la sérotine dans le Finistère. *Penn ar Bed* n° 22.
- Taslé 1869. Catalogue de mammifères, oiseaux et reptiles observés dans le Morbihan. Imp. Gales, Vannes.

Rencontres naturalistes

L'énigme des eiders bretons



Pour qui a voyagé dans le nord de l'Europe, l'image de l'eider est de celles qui restent, à la fois pour son omniprésence sur les rivages et pour le comportement incroyablement confiant qu'il adopte vis-à-vis de l'espèce humaine. D'une manière générale, il occupe les côtes basses, qu'elles soient rocheuses ou dunaires, insulaires ou continentales. Il aime à vivre en groupe à tout moment de l'année, pendant l'hivernage, lors de la mue estivale et enfin au cours de la période de reproduction, pendant l'incubation et l'élevage des jeunes, eux-mêmes bien souvent regroupés en crèches. Il est bien compréhensible que de telles dispositions aient facilité les études sur ce canard marin et qu'à l'heure actuelle, son écologie, sa répartition et sa démographie soient parmi les mieux connues du groupe.

Un placide cosmopolite

L'eider consomme exclusivement des organismes marins qu'il capture sur des fonds de trois mètres en moyenne, à des profondeurs en tout cas inférieures aux domaines de pêche des macreuses et des fuligiles milouinans. Les mollusques, et les moules

en particulier, constituent l'essentiel de son alimentation, mais il lui arrive de varier l'ordinaire avec des crustacés ou même des échinodermes comme les étoiles de mer. Seule entorse à ce régime carnivore, les algues vertes et les graines de plantes côtières que les femelles prélèvent pendant la couvaison.

Les femelles se reproduisent dès leur troisième année. La période de ponte s'étale de la fin avril à la fin juin, les dates moyennes variant avec la latitude. Quatre à six œufs sont déposés dans un nid revêtu du célèbre duvet. Ce nombre, particulièrement faible pour un anatidé, est d'autant plus surprenant que les échecs totaux des couvées ne sont pas rares et que la mortalité des poussins est très élevée chez cette espèce : 60% d'entre eux disparaissent parfois avant la première semaine. Ce formidable déchet est probablement dû pour partie aux conditions de vie souvent extrêmes dans ces parages nordiques, et notamment aux pénuries soudaines de proies. Mais la prédation est également facteur de mortalité ; elle est causée au premier chef par les goélands, de l'argente au bourgmestre, mais aussi par les mustélidés comme la loutre ou le vison américain aujourd'hui présent dans différentes contrées nordiques. Seule une survie des

TIQUE (ARGAS VESPERTILIONIS)



Philippe F. Ligeant

La femelle de l'eider se laisse facilement photographier sur son nid.

adultes un peu supérieure à celle des autres canards vient compenser cette faible fécondité. C'est là, entre autres, la conséquence d'une pression de chasse faible ou nulle dans le sud de son aire de répartition hivernale. Toutefois, en raison de son mode de vie côtier, l'eider est souvent la victime de pollutions pétrolières ou chimiques dans des espaces maritimes peu ouverts, comme les chenaux des îles Shetland, la mer de Wadden, ou la Baltique.

Toujours est-il qu'il s'agit là d'une espèce abondante. Sa population européenne hivernante, estimée à près de deux millions d'individus, se distribue de part et d'autre du 60° parallèle. L'effectif français, quant à lui, oscille à cette saison entre 1000 et 2000 oiseaux qui fréquentent essentiellement le Pas-de-Calais et la Normandie, quelques-uns atteignant le littoral armoricain.

Des estivants clandestins

Des groupes d'eiders viennent donc passer la mauvaise saison dans les grandes baies bretonnes comme celles du Mont Saint-Michel, de Saint-Brieuc, de Morlaix, de Douarnenez ou de Vilaine. C'est là un fait bien connu des ornithologues. En revanche, ce que beaucoup ignorent sans doute, c'est que quelques oiseaux passent

clandestinement l'été chez nous. Et c'est ici que commence le mystère des eiders bretons.

Revenons en arrière, ou plutôt remontons vers le nord. Si l'on recense les grandes zones de peuplement en excluant les secteurs les plus septentrionaux, il apparaît que les bastions de reproduction les moins éloignés de Bretagne se situent en Irlande du nord et en Écosse où la population, en phase d'augmentation, était évaluée à 10 000 couples en 1970. Les autres noyaux relativement proches sont localisés au Danemark et aux Pays-Bas où, depuis son installation en 1906, l'eider s'est rapidement étendu autour des îles de la Frise. Au sud de ces zones, on n'observe ordinairement que des groupes d'oiseaux pour la plupart immatures, fréquentant les lieux favorables sans s'y établir véritablement. Faut-il alors considérer ce canard comme un simple oiseau de passage au sud d'une ligne Ulster-Hollande? Mais dans ce cas, que fait-il chez nous en été?

80 années de présence

En 1905, le docteur Louis Bureau, universitaire nantais et pionnier de l'ornithologie bretonne, découvre un nid d'eider sur un îlot de Loire-Atlantique. Événement isolé?

Non, car à partir de cette date, d'autres trouvailles et observations vont régulièrement venir alimenter cette rubrique « mystère » qui a le Mor Braz pour théâtre et ce canard nordique pour acteur. Aujourd'hui, faute d'être résolue, l'affaire est au moins

de plus en plus circonstanciée. D'une part parce que, depuis les années soixante-dix, plusieurs des sites historiquement concernés ont été mis en réserve par la SEPNB. Ensuite parce que, depuis 1983, le phénomène manifeste une sorte d'emballement.



Située à plus de 600 kilomètres à vol d'oiseau des plus proches zones de reproduction d'Écosse et des Pays-Bas, la petite population d'eiders qui se maintient dans le Mor Braz depuis le début du siècle au moins paraît extraordinairement isolée.

Depuis les premières mises au point, deux secteurs du Mor Braz sont à placer en première ligne: l'archipel d'Houat et les îlots de la baie de La Baule. Ces derniers, outre les nids trouvés ponctuellement, accueillent en permanence des groupes d'oiseaux de l'ordre d'une bonne centaine, au printemps et en été. Ce ne paraît pas être le cas autour de l'île d'Houat dont les parages sont, il est vrai, moins faciles à visiter. En tout cas, lorsqu'en 1983 un nid est localisé sur les récifs des Evens, la réaction première est de considérer la trouvaille comme un nouvel avatar de cette population qui, depuis 80 ans au moins, pratique un isolement forcé à l'égard de ses congénères nordiques. Songeons en effet que ce noyau se maintient, à vol d'eider, à plus de 600 kilomètres des zones de reproduction les plus proches outre-Manche et aux Pays Bas. Le problème de l'isolement n'est d'ailleurs pas le seul élément troublant dans cette affaire. Se pose également la question suivante: pourquoi le

Mor Braz, et le Mor Braz exclusivement, plutôt que les Glénan, les Sept-Îles ou l'archipel de Molène où la physionomie générale des lieux devrait à première vue tout aussi bien convenir aux exigences écologiques de l'espèce?

Emballement

La tentative de reproduction aux Evens en 1983 est suivie d'une autre l'année suivante. En 1985, le cas se répète, et une ponte abandonnée est trouvée sur Glazig dans l'archipel d'Houat; pour la première fois, deux essais de nidification sont signalés simultanément. En 1986, c'est un total de quatre nids qui est atteint, pour quatre îlots différents. En 1987 enfin, ce sont six nids qui sont répertoriés sur deux des sites de l'année précédente. Même en tenant

compte de recherches plus orientées, il est indéniable qu'il se passe quelque chose de nouveau. Toujours dans ce fameux Mor Braz ! La limitation du phénomène à ces eaux de Bretagne sud est probablement le point le plus remarquable de tout cela. Depuis dix ans, les seuls cas signalés hors de cette zone sont une reproduction réussie en Normandie en 1979 et, après plusieurs échecs, une autre nidification couronnée de succès sur la réserve naturelle du banc d'Arguin en Gironde.

nombre dérisoire de jeunes nés sur place n'est en effet en aucun cas susceptible d'assurer à lui seul la stabilité des effectifs.

Alors que faire ? Se contenter d'observer le devenir de ces avant-postes ou, dans le cas du Mor Braz, tenter de favoriser la constitution d'une population reproductrice viable ? La tendance observée depuis 1983 pourrait faire pencher le choix vers la deuxième option ; tel serait a priori le souhait des naturalistes locaux. Mais il faudrait pour cela prendre la mesure des contraintes pesant sur ces oiseaux, avec en premier lieu, la pression humaine croissante en baie de la Baule ainsi que l'importance des colonies de goélands dans l'archipel d'Houat. Il y a là, de toute façon, matière à réflexion et à projets pour la Commission réserves de la SEPNE et le groupe eiders en voie de constitution.

Alain Thomas

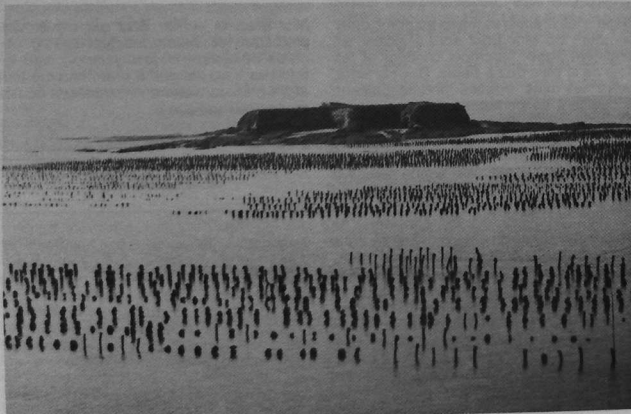


Les derniers épisodes du feuilleton de l'eider du Mor Braz ont pu être écrits grâce aux observations de F. Bioret, E. Danchin, J. David, R. Gautron, G. Leray, P. Monnot, E. Pasquet, O. Plantard, A. Robert, C. Thomas et P. Yesou, sans oublier tous leurs coéquipiers dont les noms ne sont pas parvenus à l'oreille du présent narrateur.

Un groupe « eiders »

Sans pour autant clarifier complètement les choses, l'histoire d'un second cas de petite population isolée apporte peut-être un élément de réponse concernant l'origine du peuplement du Mor Braz. En 1956, à la suite d'un hiver particulièrement rude, des bandes d'eiders sont apparues près des côtes de la Camargue ; depuis lors, un noyau permanent s'y est constitué. C'est peut-être un événement climatique analogue qui, au début du siècle ou même avant, a conduit à l'établissement de l'eider dans le sud de la Bretagne. Ce qui paraît hautement probable, c'est que seule une immigration régulière peut pourvoir au maintien de ces groupes isolés, les immatures amenés là par l'hivernage comblant les trous occasionnés par la mortalité adulte. Le

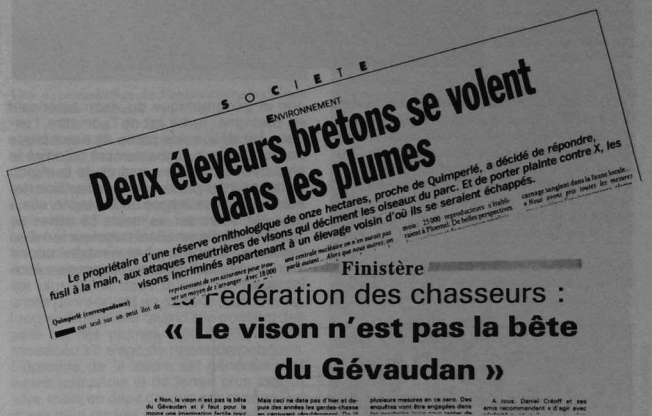
C'est sur des îlots de ce type que l'eider niche, ou tente de nicher dans le Mor Braz.



Fred Bioret

Un nouveau venu sur le littoral : le vison d'Amérique

Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas ici d'écrire un nouvel épisode à ce feuilleton qui, tout au long de l'été 1987, agita la presse bretonne qu'elle soit écrite, parlée ou télévisée, et qui eut pour star le vison d'Amérique, alias *Mustela vison*, mais de décrire une nouvelle étape dans la conquête de notre région par cet animal exotique.



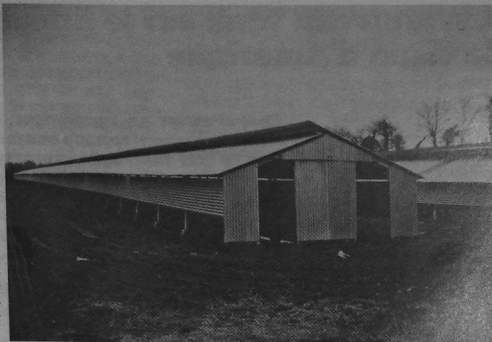
Extraits de « Libération » et du « Télégramme », deux épisodes du feuilleton « vison ».

Attention, visons en cavale

C'est dans les années 1920 qu'il fut importé en France afin d'y être élevé pour sa fourrure dans des fermes spécialisées, au même titre d'ailleurs que le rat musqué puis le ragondin comme lui originaires d'Amérique du Nord. Mais c'est à partir des années 1960 que son élevage s'est développé en Bretagne, au point qu'aujourd'hui le Morbihan fournit à lui seul plus de la moitié des quelque 450 000 peaux de vison produites en France. Cette situation tient d'abord du fait que, par son alimentation, le vison est un bon transformateur de sous-produits des abattoirs et des ports de pêche, matière première peu coûteuse et particulièrement abondante localement.

Si génératrice de profits et créatrice d'emplois qu'elle soit, cette nouvelle activité économique a et aura sur l'environnement naturel des effets qu'il est indispensable de prendre en compte. C'est d'abord l'impact nocif sur la qualité de l'eau, du fait des rejets de lisiers. Mais il y a surtout les problèmes occasionnés par ces animaux qui, faute d'une protection suffisante, s'échappent des élevages et parviennent à faire souche dans nos campagnes. Dès 1975, Pierre Phélipot s'inquiète du phénomène et de son impact prévisible sur la vie sauvage, en particulier vis-à-vis de la faune piscicole dans les rivières à salmonidés, vis-à-vis du vison d'Europe, son cousin indigène dont le statut en France reste fort mal connu, vis-à-vis enfin de la loutre, sur la base d'études réalisées notamment en Grande-Bretagne. Plus récemment, et particulièrement cet été, la presse s'est fait

Bâtiments d'une visionnière à Priziac. La ferme est enclose par un simple grillage coudé à son sommet.

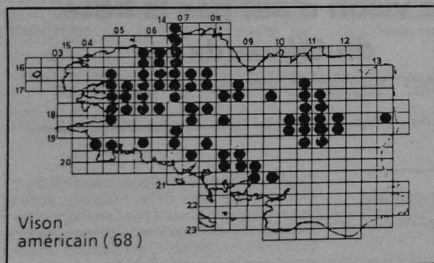


Lionel Lafontaine

l'écho de carnages imputés aux visons dans différents établissements, élevages avicoles, volières et autres parcs animaliers. Enfin, conséquence annexe de l'ouragan qui a dévasté l'ouest de la France le 16 octobre 1987, 12 000 des quelque 40 000 visons de l'un des plus importants élevages morbihannais se sont échappés à la faveur de l'événement.

Indéniablement, on assiste depuis plusieurs années à une expansion à la fois numéri-

que et géographique du vison américain en Bretagne; force est de l'admettre, l'espèce fait désormais partie de notre faune sauvage. Elle a probablement colonisé la plupart des bassins versants de la région et, dans l'*Atlas provisoire de répartition des mammifères sauvages de Bretagne*, elle a déjà été notée sur au moins 68 cartes au 1/25 000. Enfin, en allant coloniser le milieu maritime, notre vison fût vient de franchir un nouveau pas dans son expansion écologique.



Reunig 1987

Vison américain (68)

Lors de l'enquête pour l'atlas provisoire des mammifères sauvages de Bretagne, le vison d'Amérique, espèce échappée d'élevages, a été noté sur 68 cartes au 1/25 000.

Loutre ou vison ?

Bien qu'inattendu, le phénomène n'est en fait pas nouveau puisqu'il a déjà été décrit en Amérique du nord et en Ecosse. Le fait est cependant peu fréquent et n'a en fait jamais été signalé en France. Le vison n'est d'ailleurs pas le seul mammifère terrestre à s'aventurer dans le milieu marin : la loutre européenne montre également cette aptitude tandis que, parmi les rongeurs, le rat

surmulot est fréquemment observé sur le littoral et les îles et que le rat musqué commence à s'installer en milieu estuarien. C'est du littoral trégorrois que nous viennent ces nouvelles observations de visons côtiers. Mais il n'est bien entendu pas exclu que le vison ait réussi à s'implanter sur d'autres secteurs du littoral breton et il serait utile de l'y rechercher partout; toute information dans ce sens, même incertaine, sera la bienvenue.

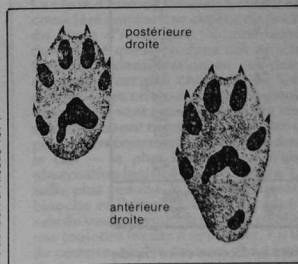
C'est dans le contexte d'une série de prospections visant à préciser le statut histori-

que et actuel de la loutre sur les côtes de Bretagne que la trouvaille a été effectuée. Guy Joncour m'avait fait rencontrer un ancien piègeur qui chassa naguère la loutre et le phoque sur le littoral trégorrois. Dans l'un des secteurs de chasse qu'il avait signalé, nous allions trouver d'importantes accumulations de fientes fraîches



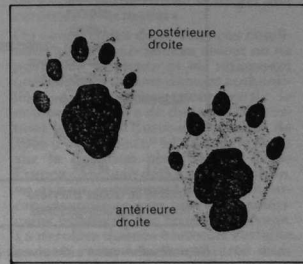
Une accumulation de fientes entre les blocs d'un chaos rocheux.

sur deux îlots accessibles à basse mer; ces accumulations sont analogues à celles, connues sous le nom de *croitiers*, que laisse la genette. Il n'est pas inutile de préciser ici les quelques différences subtiles permettant d'identifier une crotte de vison. Les mammalogistes sont unanimes à déceler dans l'épreinte de la loutre une odeur douce et vaguement épicée, tandis qu'elle est plus fétide dans le cas du vison. La crotte de vison est en général plus formée, longue et torsadée quand elle contient des poils ou des plumes, cylindrique et plus ramassée s'il s'agit de restes de poissons. L'épreinte de la loutre est généralement moins compacte et de forme plus irrégulière, mais, en dépit de tous ces critères, un doute peut parfois subsister. C'était le cas sur ces îlots de la côte trégorroise — correspondant par ailleurs de manière troublante aux sites précis qu'occupaient les loutres —, jusqu'à ce que plusieurs observations du vison lui-même permettent de lever l'incertitude.



Delachaux & Niestlé 1974

Les traces du vison...



et celles de la loutre.

Un ou plusieurs groupes ?

Par la suite, la découverte de deux autres sites est venue compléter les premières données. L'un est situé sur une île de taille plus importante, mais également accessible à marée basse et l'autre à l'embouchure d'une rivière côtière; ici, les visons ont aménagé des terriers de lapins dans une falaise surplombant la mer.



Lionel Lafontaine

Ici, les visons se sont installés dans des terriers de lapins creusés dans une microfalaise maritime.

Les trois sites découverts en Trégor s'espacent sur plusieurs kilomètres de linéaire côtier. S'agit-il de groupes distincts ou d'un seul et même noyau susceptible d'effectuer d'importants déplacements ? A défaut de réponse immédiate, une étude menée en Ecosse peut apporter quelques éléments de réflexion : le radio-pistage de six visons côtiers a permis de mettre en évidence des territoires variant entre 750 et 1800 m de linéaire côtier, ce qui est beaucoup moins que pour les visons de rivière (une tendance analogue a été observée chez la loutre) ; par ailleurs, sur un total de 32 gîtes répertoriés, chaque mâle résident en utilisait 3 en moyenne contre 1,7 pour chaque femelle.

Un prédateur opportuniste

Le cantonnement des visons sur les îlots suscite quant à lui deux commentaires. D'abord, dans la limite des prospections réalisées jusqu'à présent, il ne s'agit que d'îlots accessibles à basse mer, c'est-à-dire à pied. Sous réserve de découvertes nouvelles en Bretagne, les îles permanen-

tes susceptibles d'héberger des colonies d'oiseaux marins et qui imposeraient aux visons un effort de nage à travers houle et courants, semblent donc à l'abri pour l'instant. En Suède cependant, les visons ont colonisé diverses îles de la côte ouest, causant ainsi des perturbations dans les colonies de sternes et de goélands. Néanmoins, Gerell rapporte que sur 2321 proies dénombrées dans des crottes de visons récoltées sur ces îles, les sternes ne sont apparues que deux fois et les goélands quarante fois. En second lieu, le cantonnement sur les îlots paraît s'accroître durant la saison estivale, peut-être en rapport avec la fréquentation touristique accrue sur le littoral.

L'analyse qualitative des restes de proies contenues dans une certaine de fientes de ces visons trégorrois confirme leur cantonnement dans le milieu maritime. Au menu figurent des invertébrés marins comme la moule et le crabe vert, mais aussi divers poissons littoraux : vieilles, mulots, motelles, chabots et surtout gobies dont l'importance numérique est peut-être due au fait qu'ils sont faciles à capturer dans les trous d'eau à basse mer. Quelques oiseaux et mammifères complètent l'éventail des

Proies	Ecosse (Cuthbert 1979)	Suède (Gerell 1968)
Mollusques		
moules	5,7	0,1
autres	2,5	0,1
Crustacés	33,3	19,5
ligies		7,8
crevettes		1,1
autres		1,9
Poissons	5,0	1,5
anguilles		32,7
chabots		13,2
vieilles		
lieux	4,4	
salmonidés	2,5	
indéterminés	16,3	6,4
Oiseaux	10,1	1,9
laridés		0,1
sternes		
pétrels	1,9	
oiseaux aquatiques		2,7
passériformes	3,1	0,2
indéterminés	0,6	1,2
Mammifères	4,4	4,7
campagnols		
mulots	1,9	0,1
surmulots		
lapins	8,2	
autres		4,3
Nombre de crottes analysées	78	1024
Nombre de proies identifiées	159	2321

Régime alimentaire de visons côtiers en Ecosse et en Suède
(les chiffres représentent, pour chaque région, les pourcentages par rapport au nombre total de proies).

proies : laridés, campagnol souterrain, mulot, surmulot et lapin de garenne.

Sans doute cette analyse est-elle insuffisante pour permettre d'établir le régime alimentaire véritable de cette population marginale ; il faudrait pour mieux faire analyser un échantillon plus important et estimer le poids des différentes catégories de proies consommées. Elle converge cependant avec les résultats de deux études analogues sur les côtes du nord de l'Europe. Elles confirment en effet que, dans le milieu maritime, le vison prélève à la fois des proies terrestres et aquatiques. Cela révèle un caractère plus généraliste et opportuniste que celui de la loutre qui, si l'on se base sur le nombre de proies, se focalise davantage sur les poissons.

Complément d'enquête exigé

Si l'on excepte les résultats de cette analyse, dont la portée reste somme toute limitée, le régime alimentaire du vison d'Amérique reste pratiquement inconnu en France : à ce stade il serait présomptueux de préjuger de son impact réel sur le milieu, et notamment sur la faune piscicole, les oiseaux et les élevages. On aurait donc tort de condamner cet animal sans instruire préalablement son procès. Les résultats d'une telle attitude pourraient se révéler plus pernicieux à court terme que l'introduction elle-même. En effet, suite à l'arrêté ministériel du 26 juin 1987 qui inclut le vison américain dans la liste des espèces

Vison d'Europe ou d'Amérique ? That is the question



Vison d'Europe mâle capturé sur le Beau (Charente) en août 1982

Le vison d'Europe (*Mustela lutreola*) est considéré comme une espèce distincte du vison d'Amérique (*Mustela vison*) dont il est question dans cet article. Cela dit, l'identification de ces deux animaux n'est pas chose facile, loin s'en faut ; les critères de morphologie externe qui sont censés permettre leur séparation sont rarement utilisables et perdent pratiquement toute valeur dans le cas — le plus fréquent — d'une observation fugitive dans la nature. La taille plus réduite, la lèvre supérieure blanche et l'absence de tache pectorale du vison européen ne sont en effet pas toujours faciles à apprécier. En fin de compte, seul le recours aux caractères squelettiques crâniens et den-

taires peut permettre de se forger une certitude en la matière.

On comprendra donc dans ces conditions que les spécialistes soient en ne peut plus prudents et ne retiennent que les observations dûment authentifiées. Cela explique pour partie le nombre dérisoire de données concernant le vison d'Europe. Une note de 1966 (Pennar Bed n° 44) faisant le point sur la question pour l'ouest de la France concluait déjà à sa raréfaction, en raison notamment de la concurrence supposée avec les visons américains échappés des fermes d'élevage. La dernière donnée bretonne certaine concerne une femelle capturée dans les Côtes-du-Nord en... 1979.

chassables, ainsi qu'à la nouvelle législation sur le piégeage des prédateurs, la multiplication des campagnes dites de régulation serait probablement lourde de conséquences pour la faune sauvage fréquentant les mêmes milieux que le vison ; comment ne pas penser en particulier au vison d'Europe dont la distinction avec son cousin américain reste affaire de spécialistes.

Pour l'heure, faire respecter et renforcer la réglementation des élevages de visons, faire accroître la protection des installations avicoles et des piscicultures et pro-

céder à des études sérieuses concernant l'impact des visons dans le milieu naturel, telles sont les priorités que les pouvoirs publics devraient adopter sans attendre.

Lionel Lafontaine

Je remercie vivement Christine Paillard pour son aide précieuse dans la détermination des otolithes de poissons ; les oiseaux et les mammifères ont été identifiés respectivement au moyen de la clef de Day (1966) et de l'atlas de Debrot, Fivaz, Mermod & Weber, 1982.



Références

Anonyme 1987. Atlas provisoire de répartition des mammifères sauvages de Bretagne. Reunig, diffusion : CPIE, 29190 Brasparts.

Cuthbert J.H. 1979. Food studies of feral minks Scotland. *Fish management* 10, 17-25.

Chanudet F., P.J.H. Van Bree & M.C. Saint-Girons 1966. Un mammifère peu connu de la faune de l'ouest : le vison. *Penn ar Bed* n° 44, 188-190.

Dunstone N. & J.D. Birks 1983. Activity budget and habitat usage by coastal-living minks. *Acta zool. Fennica* 174, 189-191.

Gerell R. 1968. Food habits of the mink in Sweden. *Viltrevy* 5, 119-211.

Hatler D.F. 1976. The coastal mink of Vancouver Island. Ph. D. thesis, *University of British Columbia, Canada*.

Larsson E. 1965. Vildmink. *Sveriges Natur* 56, 8-13.

Libois R.M., C. Hallet-Libois & L. Lafontaine 1987. Le régime de la loutre en Bretagne intérieure. *Terre et Vie* 42, 135-144.

Sueur F. 1986. Présence du rat musqué en milieu estuarien. *Mammalia* 50, 408-409.

Wise M.H. I.J. Linn & C.R. Kennedy 1981. A comparison of the feeding biology of mink and otter. *J. Zool. London* 195, 181-213.



Tête de vison d'Europe.

François Chanudet

Échos du bout du monde

Ils broutent pour vous

Pour qui fréquenterait pour la première fois une réunion de la commission réserves de la SEPNB, il y aurait probablement au moins un motif d'étonnement. Depuis quelque temps en effet, ornithologues et botanistes ont régulièrement pour sujet de conversations la comparaison des mérites respectifs du mouton d'Ouessant, du cheval camarguais ou de la pittoresque Highland Cattle, cette belle vache échevelée venue d'Ecosse. Nous voilà loin des centres d'intérêts habituels, des recensements de colonies d'oiseaux, de l'inventaire des plantes à fleurs de telle ou telle réserve... Ce n'est pourtant pas si sûr.

façon générale, les milieux ouverts herbacés, pelouses littorales, prairies naturelles aux cortèges d'espèces riches et variés, se referment progressivement : la couverture végétale évolue en s'élevant et en s'uniformisant. Seules quelques plantes participent à cette mutation qui, par différentes successions, conduit à des stades préforestiers. Règnent alors sans partage, la ronce, le prunellier et le genêt à balais sur les hauts de falaises, le saule et le bouleau dans des zones plus humides, quand ce n'est pas la fougère aigle qui nappe la totalité des pentes. Les communautés biologiques s'appauvrissent à l'extrême, et l'on aboutit alors à une sorte d'impasse écologique.

Appauvrissement

De plus en plus, les gestionnaires de réserves sont amenés à réfléchir sur les possibilités d'utilisation d'animaux domestiques à des fins d'entretien ou de restauration de milieux naturels. Certains sont passés au stade de l'expérimentation et peuvent déjà faire état de résultats très positifs. C'est le cas en tout premier lieu du CEDENA (centre de découverte de la nature) qui travaille dans ce sens depuis 1979 sur le marais Vernier dans le parc naturel régional de Brotonne (Eure).

Le second constat met en lumière l'étroite corrélation temporelle entre ces symptômes d'appauvrissement et le déclin graduel des anciens modes de gestion agricoles et pastorales, ce que l'on nomme aujourd'hui la déprise agricole. Sans aucun doute, ces activités humaines ont pu contribuer à entretenir la richesse écologique dans bien des milieux, justifiant même parfois leur mise en réserve.

L'alternative pour le gestionnaire de réserve placée dans une telle situation est alors simple, tout au moins dans son énoncé : laisser faire ou intervenir ? Mais la décision est plus facile à prendre quand on est persuadé que l'une des justifications premières d'une réserve est le maintien d'une certaine diversité biologique. L'intervention est souhaitable, à titre expérimental tout au moins.

Un zeste de mode, mais aussi plusieurs constats solides sont à l'origine de ce souci commun. La première constatation s'appuie sur l'observation directe. D'une



Des moutons pour les narcisses

En 1974, la partie est de l'île Saint-Nicolas des Glénan est classée réserve naturelle. Cette décision est motivée par la présence d'un narcissis endémique identifié pour la première fois en 1803, *Narcissus triandrus L. ssp. capax*. Le site est déjà célèbre. La réserve va le devenir à son tour dans les milieux de protection de la nature mais, hélas, comme l'exemple type des risques de la non-gestion ou de la non intervention.

Lorsqu'une clôture hermétique est placée autour de la station de narcisses, il y a bien longtemps que la transformation naturelle des lieux est amorcée. Cantonnés aux talus herbeux séparant les parcelles dans la seconde moitié du 19^e puis colonisant les friches nées de l'abandon des cultures au début du 20^e siècle, les narcisses reculent progressivement à mesure que fougères et fourrés se développent. La barrière met, certes, un terme à la cueillette sauvage, mais aussi au piétinement humain qui contribuait par ailleurs à ralentir l'extension des végétaux ligneux ! Ainsi mise sous cloche, la zone aux narcisses se trouve inexorablement submergée par des buissons, ce qui rend de plus en plus précaire le maintien de ces fleurs.

Aussi, dès 1984, et sans mission officielle, la SEPNB et le Conservatoire botanique de Brest décident de lancer un programme de recherche et de débroussaillage manuel des secteurs les plus encombrés. Bien qu'efficace à court terme, ce fauchage est d'autant plus coûteux en temps et en énergie qu'il doit nécessairement être régulièrement répété. En 1986, la SEPNB devient le gestionnaire scientifique. Consciente par expérience des difficultés pratiques que pose la technique du fauchage, elle met en place un pacage temporaire. Compte tenu du cycle des narcisses, des moutons d'Ouessant sont introduits dans l'enceinte pour la première fois de septembre 1986 à février 87. Graminées mais aussi ronces, fougères et jacinthes ont constitué la base de l'alimentation du premier troupeau de deux béliers et quatre brebis. Bien que la

fougère aigle soit totalement dédaignée, les premiers résultats sont encourageants et l'action des moutons allège considérablement le travail des équipes de faucheurs. Dès septembre 1987, un effectif renforcé de quelques têtes va rejoindre l'archipel après un séjour estival dans la réserve de Goulien.



Michel Cossec

Pendant la période de floraison des narcisses, le troupeau est transporté des Glénan à la réserve de Goulien.

Des moutons pour les craves

Sur le Cap Sizun, vocation première de la réserve oblige, ce sont deux espèces d'oiseaux qui, par leur évolution démographique, illustrent les phénomènes de banalisation écologique : le traquet motté, petit turdidé essentiellement côtier chez nous et surtout le rare crave à bec rouge, corvidé étonnamment insectivore, accroché aux quelques derniers tronçons sauvages de falaises continentales et insulaires de Bretagne.



Alain Thomas

Moutons romanov dans les pelouses de la réserve de Goulien.

Strictement inféodé aux escarpements rocheux, mais aussi aux zones de pelouses et de landes rases, ce dernier voit au fil des temps disparaître ses lieux d'alimentation sous des formations buissonnantes et d'épais manteaux de landes. Ainsi, en moins d'un demi-siècle, la quasi-totalité du plateau formé par le haut des falaises du Cap est devenu impropre à la survie des craves. Ironie du sort, seules les pointes à forte fréquentation touristique offrent encore des territoires de chasse acceptables, mais temporaires du fait de l'érosion des sols. Quand les semelles en vacances remplacent le jardinage épuisant des paysans capistes !

Instruite par ses observations sur le comportement alimentaire des craves locales et surtout par les résultats d'expériences conduites outre-Manche, l'équipe de gestion a décidé à l'automne 1985 d'entreprendre un programme limité de pâturage extensif à base de moutons rustiques. C'était une façon de renouer partiellement avec l'usage ancien sur les *méné* (1) et d'étudier à petite échelle, dans un enclos de 8 hectares, l'impact de ces animaux sur la flore

et la faune. L'espoir était, en cas de réussite, que cet essai puisse être reproduit hors de l'espace protégé.

L'opération a démarré avec l'arrivée d'un troupeau d'une dizaine de brebis Romanov prêtes par un éleveur des environs. Rustiques et de grande taille, elles n'ont séjourné qu'une année en raison de leur appétit trop sélectif et de leur trop grande prolificité. Aussi, faute de trouver rapidement des moutons écossais de race Swaledale, les plus adaptés aux durs des spécialistes, le choix s'est rapidement porté sur deux variétés, l'une très connue, le mouton d'Ouessant, l'autre pas du tout et pour cause : le mouton des Landes de Bretagne (2) n'était-il pas, en 1985, considéré comme éteint. Constitué par étapes, le troupeau compte à l'automne 1987 douze « Landes de Bretagne » et quinze « Ouessant », les premiers sont cantonnés à la

(1) Au sens : plateau de landes littorales couronnant les falaises.

(2) Un article de présentation de cette race sera ultérieurement présenté dans Penn ar Bed.





Bernard Le Garff

res de l'espèce. « Nous envisageons, à terme, la réintroduction du crabe en Cornouaille anglaise. Chez nous, l'espèce est très populaire et l'oiseau constitue même l'emblème de la région. Les crabes de Bretagne habitent des paysages identiques, c'est pour cette raison que je suis venu sur le Cap-Sizun. » João Carlos Farinha travaille, quant à lui, pour le service des parcs et réserves au Portugal. « Là-bas, les crabes disparaissent du fait du bouleversement agricole et de l'aménagement du littoral à des fins touristiques. Pour sauver le crabe à bec rouge, il faut des actions à l'échelle européenne et une

Extrait d'un article d'Ouest-France sur l'expérience menée à Goulven.

petite réserve, les seconds à la grande où, ils apportent un « plus » notable à la visite. Les moutons ont très bien supporté la neige et la rude vague de froid de février et les agneaux nés dans la réserve se sont très bien développés sans pour autant affaiblir les femelles.

Compte tenu des dons reçus, d'autres achats se feront au printemps prochain et le périmètre affecté à cette expérience d'élevage extensif sera probablement élargi. Il est bien sûr prématuré d'en faire d'ores et déjà un bilan. Retenons pour l'heure les éléments suivants. Plus d'un an après le lancement de ce programme, les bêtes sont en parfaite santé. La physiologie de

la petite réserve a sensiblement évolué. Ce début de restauration botanique et écologique sera bientôt confirmé par les conclusions des premiers relevés effectués par l'équipe de la réserve et les étudiants stagiaires qui d'avril à juillet se sont succédés sur place.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, le retour des moutons a aussi suscité un certain intérêt à Goulven, ironique parfois, bienveillant souvent, mais aussi passionné. N'est-ce pas Jean Yvon Bonis ?

A. Thomas

Un nouvel arrêté de biotope en Bretagne

Après un parcours administratif quelque peu lent, la SEPNB vient d'obtenir que soit prise une décision de protection de biotope pour un site bigouden riche de quelque dix espèces d'orchidées. Deux d'entre

elles figurent sur la liste des espèces protégées au titre de la loi de juillet 1976 relative à la protection de la nature: l'orchis odorant et le spiranthe d'été. Un récent numéro de *Penn ar Bed* (n° 121) faisait part

	avr	mai	juin	juil	août	sep
Anacamptis pyramidalis			—			
Dactylorhiza incarnata		—				
Epipactis palustris				—		
Ophrys apifera			—			
Orchis fragrans			—			
Orchis laxiflora		—				
Orchis palustris				—		
Spiranthes aestivalis					—	
Spiranthes spiralis						—

Période de floraison des orchidées de Poulguen.



Michel Cossec

Une des raretés de Poulguen: l'orchis odorant.

Michel Cossec



Michel Cossec

Le Ster Poulguen en hiver.

La réserve des landes du Cragou



François de Beaulieu

Nouvelle succursale de la P.M.E. SEPNB, la réserve des landes du Cragou doit autant à la glorieuse incertitude du sport naturaliste qu'à l'impérieuse nécessité d'une action protectionniste à long terme sur ce type d'espaces.

Hasard...

Hasard que la rencontre de quelques naturalistes dans la région de Morlaix, suite à des nominations, des achats de maisons ou des aventures sentimentales. Hasard d'un financement prévu pour d'autres lieux, les landes de Locarn, et qui fait bouler de neige au hasard de la réédition à succès des *Chasses aux loups* de Davies. Hasard d'un concours du Ministère de l'environnement qui prime le projet et en montre l'intérêt à divers responsables. Hasard d'un héritage qui permet la mise en vente du secteur le plus intéressant pour le paysage et la faune, à l'instant où les moyens sont réunis pour en permettre l'acquisition. Hasard de la géographie qui permet de lier la réserve naissante à un projet de revitalisation d'une zone rurale en déclin.

Tout cela, bien sûr, ne doit pas dissimuler que ces hasards plongent leurs racines dans l'air du temps et les passions collec-

tives. Mais il est bien d'autres motifs qui justifient la création de la réserve des Cragou.

... et nécessité

Nécessité pour la SEPNB, après un long effort sur les milieux côtiers, d'assurer des actions ayant valeur d'exemple à l'intérieur des terres. Nécessité de protéger et de mettre en valeur un site exceptionnel avec sa forêt climacique, ses landes, et leurs intermédiaires dans un paysage superbe des Monts d'Arrée. Nécessité de protéger un site constant de nidification du busard cendré, rapace particulièrement menacé par la disparition de son habitat. Nécessité de valoriser des travaux naturalistes réalisés depuis plus de cinquante ans sur ce secteur renommé. Nécessité d'engager une action pionnière de gestion sur un milieu particulièrement menacé à l'heure des mutations agricoles et économiques.

Aujourd'hui, la réserve devient l'objet d'efforts spécifiques. Certains sont déjà bien engagés : aide du Conseil général, du Parc d'Armorique, de la commune de Plougonven, organisation d'une animation par l'Association des amis du Cragou et la SEPNB, enfin soutien de la Communauté économique européenne dans le cadre de l'année de l'environnement. Mais il faut aussi mettre en place un inventaire et un suivi du

milieu où les scientifiques trouveront la certitude de pouvoir mener un travail à long terme. Enfin, quiconque un tant soit peu curieux des choses de la nature pour trouver à s'y employer, ne serait-ce que dans la surveillance des aires de busards entre mai et août... jumelles fournies.

François de Beaulieu

Réserve story

1943

Résistant, Edouard Lebeurier se cache aux Cragou : il en profite pour y mener de multiples inventaires naturalistes.

1986

Avril à juin : premier programme de surveillance des busards par Patrice Coant (contrat TUC).

1985

Juin : premier compromis de vente et inauguration du sentier pédagogique réalisé par l'école de Plougonven et les Amis du Cragou.

Juillet : accueil des premiers groupes de visiteurs.

Août : acquisition effective par la SEPNB des 18 premiers hectares. La réserve est née !

Novembre : lancement de l'opération « *parraînez un busard* » auprès des professions médicales de la région et des adhérents de la SEPNB : don de deux hectares de tourbière par M. Yves Coant de Scignac.

1987

Janvier : mise au point d'une convention de gestion avec la municipalité et le groupement forestier.



Janvier : les éditions du bout du monde rééditent *Chasse aux loups en Basse-Bretagne* de E.W.L. Davies ; la vente de cet ouvrage est destinée à financer l'achat de landes en Bretagne intérieure.

Février : Les amis du Cragou, l'Association pour la protection des landes de Locarn et la SEPNB décident d'unir leurs efforts et leurs moyens financiers pour intervenir sur le site.

Mai : Naissance de l'Association des amis du Cragou.

Juin : Le projet *Cragou* reçoit le quatrième prix du concours du Ministère de l'environnement *La nature est partout*.



T. Creux

Février : Patrick Chaslerie, gardien de but du Brest-Armorique football club, accepte de parrainer les busards cendrés de la réserve.

Mars : visite du délégué régional à l'environnement.

Avril : la CEE accorde le label « *Année européenne de l'environnement* » à l'opération de protection des Cragou : un compromis de vente portant sur un nouveau lot de 13 hectares est signé : la campagne « *parrainez un busard* » a permis de réunir 33 000 F en six mois.

Mai : balisage de la réserve : le football au service de la protection : rencontre J.U. Plougonven — joueurs professionnels du Brest-Armorique ; accueil des premiers parrains et de Patrick Chaslerie lors de la journée européenne de l'oiseau.

Juin : édition d'un dépliant topo-guide ; les Amis du Cragou remportent un prix au concours du Crédit Mutuel de Bretagne ; première cartographie de la réserve.



T. Creux

Juillet : accueil du public sur la réserve.

Août : acquisition d'un troisième lot de 5,5 hectares de tourbières.

Première liste des parrains de la réserve

Lancée par la SEPNB à l'automne 1986 puis relayée par le quotidien *Ouest-France* sur le Finistère, la campagne « *parrainez un busard* » a rapidement porté ses fruits. C'était la première initiative du genre et la seconde faisant appel aux dons des adhérents et du public pour acheter des terrains. La première remontait à 1972 lorsqu'il avait fallu consolider la réserve de Goulien. Le moins que l'on puisse dire est que l'appel a été entendu et que le projet a su mobiliser les adhérents.

Les trente-sept hectares acquis à ce jour constituent un noyau extensible. Si la préservation des 400 hectares de ce site des Monts d'Arrée n'est pas réalisable par la seule voie de la maîtrise foncière — ne rêvons pas —, il n'en demeure pas moins que d'autres parcelles peuvent et doivent être achetées à l'avenir, comme les crêtes rocheuses ou les secteurs à courlis. C'est pourquoi cette campagne va se poursuivre, donnant ainsi l'occasion de ressusciter le fameux *fonds pour la protection de la nature* des débuts de la SEPNB.

Voici en tout cas la première liste des parrains donateurs, arrêtée au 31 juillet 1987.

Mai 1987 : P. Chaslerie (le plus grand, bien sûr !) et les autres parrains.



Thierry Creux

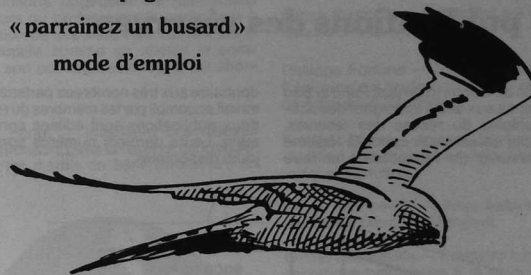
Nous leur adressons ici nos plus chaleureux remerciements.

M. Gilles Kermanac'h (29), Mlle Simone Dalby (56), M. Jean-Louis Coadou (29), M. Gérard Cayla (75), M. Louis Sénéchaut (75), Mme Odette Le Guen (35), M. Jean David (56), M. Roger Perrot (50), M. Pierre Monnier (44), M. Yvon Guiomard (27), M. Jean-Claude Tanguy (29), Mme Claudine Le Dez (22), M. Kerboas (29), Mme Annick Postollec (29), M. Claude Chépeau (44), M. Yves Frémont (72), M. Jean Raffy (35), M. Christian Perrotte (55), M. J.P. Capitaine (29), M. André Le Friant (66), M. Jean-Claude Couppey (94), M. François Le Marquer (35), M. Michel Guillaume (22), M. Gilles Montels (35), M. Roger Verveur (50), M. Jean-Noël Ballot (29), M. Max Jonin (29), M.

Joseph Bernard (29), M. Jean Domalain (22), M. et Mme Eveillard (29), M. Philippe Netillard (92), M. Philippe Moreau (22), M. Gilbert Péron (44), M. et Mme Joseph Menez (29), M. et Mme Le Névé (29), M. Gérard Masure (29), M. Loïc Souplet (22), M. Christophe Gaillard (92), M. G. Arzic (29), M. Alain Bénéat (29), M. Yves Ménez (35), M. Edmond Oczkowski (29), M. Jean-Pierre Bigorne (29), Mlle Michèle Massieux (34), M. P. Penvern (29).

Quarante-deux autres personnes ont apporté leur concours tout en souhaitant garder l'anonymat. Enfin, la famille de Valérie Rollet a tenu que ses économies servent à la protection de la nature qu'elle avait tant aimée.

Campagne « parrainez un busard » mode d'emploi



J. CHASLERIE

Les dons, à l'ordre de la SEPNB, sont à faire parvenir à l'adresse suivante :

François de Beaulieu
Kerglaz
29216 Plougonven

Vous recevez un reçu fiscal (les dons sont déductibles des revenus imposables).

Par tranche de 500 F, un ouvrage ancien de collection sur la nature vous sera offert, ainsi qu'une randonnée de découverte avec un animateur de la SEPNB.

Vous voudrez bien préciser si vous acceptez de voir votre nom publié dans les listes de donateurs.

L'accueil du public sur la réserve

Cette nouvelle réserve aura également une vocation pédagogique, comme celles de Goulien, du Falguérec ou de Sérant, mais avec des modalités de visite bien différentes.

Du 1^{er} avril au 31 août, il est en effet hors de question de parcourir les parcelles de bois et de landes, notamment du fait de la présence de rapaces nicheurs, oiseaux farouches par excellence. C'est pourquoi l'observation et la découverte ne se feront pour l'instant qu'à partir d'un réseau de sentiers et de chemins d'exploitation forestière situés en périphérie du site. Les visites peuvent être autonomes toute l'année ou

accompagnées du 1^{er} juillet au 31 août. En raison du relief, les cheminements imposés offrent divers points de vue intéressants pour une bonne lecture du paysage et un repérage à distance des buses et busards. Enfin, la variété des milieux longés ou traversés permet d'intéressantes observations botaniques. Un balisage et une information complète sur les activités tolérées ou interdites ont été mis en place. Merci d'en tenir compte et, le cas échéant, de le rappeler avec diplomatie à d'éventuelles personnes insouciantes.

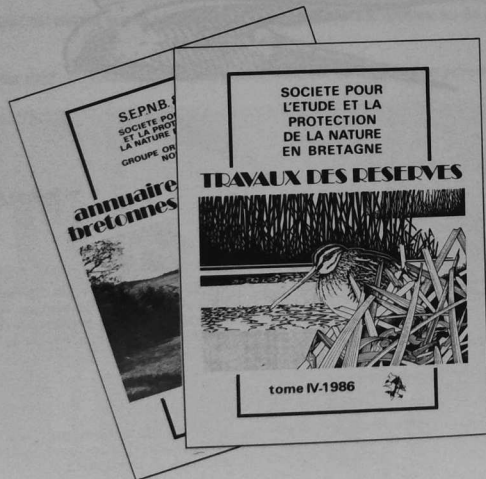
Sachez enfin que toutes vos observations, qu'elles soient générales ou naturalistes, seront utiles... surtout si vous pensez à nous les adresser.

Alain Thomas

Les publications des réserves

Le bulletin de liaison interne et *Penn ar Bed* ne peuvent à eux seuls témoigner des activités multiples du réseau des réserves. Aussi, pour satisfaire la curiosité légitime des adhérents de l'association et faire

connaître aux très nombreux partenaires le travail accompli par les membres du réseau, deux publications sont éditées annuellement. Leurs derniers numéros sont toujours disponibles.



Annuaire et travaux des réserves.

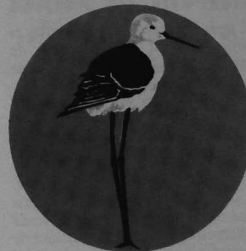
Annuaire 1986 des réserves bretonnes et normandes

En 163 pages, une année de fonctionnement de deux réseaux associatifs de réserves, celui de la SEPNB et celui du Groupe ornithologique normand. Les points forts de l'année, des fiches signalétiques, des bilans ornithologiques et botaniques, des répertoires des études, inventaires et travaux d'aménagement réalisés ou en cours, de larges revues de presse... Avec, à la une, la photo des landes et rochers du Cragou dans les Monts d'Arrée, cadre d'une opération originale de mise en réserve.

Travaux des réserves (tome 4, 1986)

En 85 pages, cette brochure regroupe les contributions originales de naturalistes amateurs ou professionnels participant à la gestion de ces sites. Résolument pluridisciplinaire comme en atteste le sommaire, son contenu reste tout à fait abordable.

André Forlot — Inventaire des oiseaux d'eau nicheurs dans la réserve du Falguérec et les marais de Séné (Morbihan) en 1985.

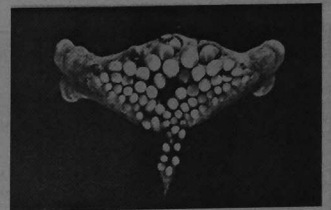


L'échasse, oiseau symbole du Falguérec.

Gérard Debout — Les îles : des écosystèmes fragilisés par les interventions humaines. Un exemple : les îles St-Marcouf (Manche).

Eric Thoumelin — Enquête sur l'identité et l'opinion des visiteurs de la réserve du Cap Sizun (Finistère).

Christine Paillard — Mise au point d'une méthode d'étude de l'alimentation des oiseaux de mer : cas du grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*).



Alain Le Mercier

Parmi les restes permettant de préciser le régime alimentaire des cormorans, les meules pharyngiennes des labridés (vieilles) sont particulièrement caractéristiques.

Fanch Pustoc'h — Un renard sur l'île des Landes (Ille-et-Vilaine).

Philippe Fortune — Notes sur l'épinoche (*Gasterosteus aculeatus* L.) dans la réserve du Falguérec (Morbihan).

Frédéric Bioret — Aperçu de la végétation de l'île à Bacchus (Loire-Atlantique) : état initial et évolution.

Olivier Manneville — Note botanique sur les îles St-Marcouf (Manche).

Olivier Manneville — Première série d'observations botaniques à la réserve naturelle de la Mare de Vauville (Manche).

Le tome 3 consacré en grande partie à l'histoire des marais salants de Falguérec (Morbihan) et à l'évolution parallèle des activités humaines et des milieux dans la réserve de Goulien (Finistère) est lui aussi toujours disponible.

Annuaire des réserves 1986	35 F
Travaux des réserves (tome 3 ou 4)	35 F
Frais de port : ajouter 10 F pour 1 exemplaire, 15 F pour 2 et 20 F pour 3.	
A commander à :	
SEPNB BP 32 29276 Brest cédex	

Un cap à maintenir

La SEPNE a souvent critiqué la politique, ou l'absence de politique du parc d'Armorique en matière de protection de la nature. Voici pourtant, due à la plume de son actuel président, une page que nul parmi

nous ne songerait à désavouer. Souhaitons qu'au delà des mots, les dirigeants de cet important outil de protection qu'est le parc aient à cœur de maintenir ce cap. Les Monts d'Arrée en ont un besoin urgent.

La faune et la flore de BRETAGNE restent parmi les plus riches et les plus variées de FRANCE.

Cette heureuse réalité n'exclut cependant pas des situations précaires, notamment pour certaines espèces animales, longtemps mal aimées des hommes.

Dans sa charte, le Parc Naturel Régional d'Armorique a, entre autre mission, celle d'assurer la protection et la mise en valeur de son patrimoine naturel.

La publication d'une collection, intitulée "Les Cahiers du Naturaliste Breton" constituera un moyen privilégié pour tenter de répondre à cet ambitieux objectif en aidant le grand public, en particulier les plus jeunes, à mieux connaître la vie sauvage qui les entoure et qui demeure souvent pour eux fort mystérieuse.

La connaissance est, sans aucun doute, le premier pas vers une meilleure protection des espèces et une meilleure gestion du milieu naturel.

Pour ce premier Cahier du Naturaliste Breton, quel animal, mieux que la loutre, en cette fin d'année 1986, pouvait répondre à nos souhaits ?

La loutre illustre bien l'esprit qui anime cette publication : tout d'abord parce que ce discret mammifère aquatique a récemment disparu de nombreuses régions françaises, il est encore, fort heureusement, présent en Armorique et il est grand temps d'agir pour enrayer son déclin amorcé dans les années 50.

C'est par ailleurs l'exemple de l'animal qui, longtemps pourchassé et persécuté par les hommes qui voyaient seulement en lui un destructeur de poissons, voit aujourd'hui un large mouvement s'engager en faveur de sa réhabilitation.

Ne devons-nous pas nous interroger en constatant que les pays les plus riches en loutres, ÉCOSSE, IRLANDE, sont aussi... les paradis des poissons et des pêcheurs !

Bien sûr, le cas de la loutre n'est pas unique et nous allons nous attacher, au fil des numéros qui vont suivre, à présenter d'autres espèces animales mais aussi végétales, à mieux expliquer leur rôle irremplaçable dans l'équilibre de la Nature. Un équilibre qui ne s'accomplit réellement que dans le maintien de la plus grande diversité de Vies. Puisse cette contribution du Parc Naturel Régional d'Armorique nous aider à en prendre davantage conscience.

L'homme moderne ne pourra efficacement répondre aux défis économiques et sociaux de notre temps, que s'il sait enraciner le progrès économique en tenant compte des équilibres de la nature qui l'entoure. Faute de quoi, son œuvre serait éphémère et se retournerait vite contre lui.

Puisse ce respect de la réalité, ce souci de la recherche de l'harmonie, accompagner son aspiration à un mieux être.

J. Y. COZAN

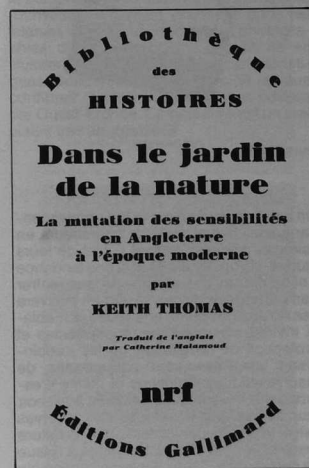
Livres

La nature, la protection de la nature, voilà des termes qui constituent de fausses évidences, dissimulant des réalités particulièrement insaisissables. Quiconque se revendique protecteur de la nature ne peut faire l'économie d'une réflexion sur ces notions fondamentales. Trois ouvrages récents, très différents les uns des autres, incitent chacun à sa manière à cette réflexion et apportent de quoi l'alimenter.

Dans le jardin de la nature

La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)

par Keith Thomas. Ed. Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, 1985, 408 p., 160 F.



Quel dommage que le titre anglais de ce livre, « Man and the natural world » ait été remplacé dans la traduction française par un titre aussi insignifiant ! Cette malheureuse adaptation risque en effet de détourner de cet ouvrage de nombreuses personnes qui auraient pu le lire avec passion. On pourrait lui donner, en second sous-

titre, « Comment l'amour de la nature vint aux Anglais ». Nous savons à quel point nos voisins d'outre-Manche sont attachés à l'observation des oiseaux, aux parcs, et à la nature en général. Mais il n'en a pas toujours été ainsi : les Anglais du 16^e siècle n'avaient que faire de bird-watching et de protection des vieux chênes, et leur premier problème était de parvenir à domestiquer une nature avare de ses richesses. Pourtant, trois siècles plus tard, les bases du mouvement moderne de protection de la nature étaient déjà en place, le naturaliste ayant remplacé le prédateur. Comment en est-on arrivé là ?

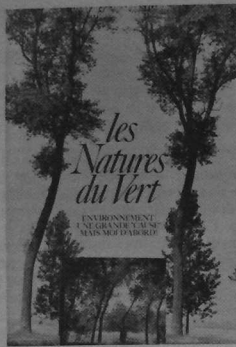
Pour mettre en évidence et comprendre cette étonnante évolution des idées, l'historien Keith Thomas explore la littérature et toutes sortes d'archives témoignant de l'état d'esprit des Anglais aux différentes étapes de cette mutation. Cet impressionnant travail d'érudition n'est jamais ennuyeux ; bien au contraire, le livre fourmille d'exemples pittoresques, présentés avec une légère pointe d'humour dans un style limpide. On assiste avec attendrissement à la naissance de l'ornithologie, et avec compassion aux difficultés des premiers protecteurs de la nature. Au-delà de l'exemple de l'Angleterre, ce livre captivant et attachant nous entraîne dans une réflexion plus large sur la place de la nature dans le monde occidental, et constitue à ce titre un document de première importance.

J.-P. Ferrand

Les natures du vert

Ouvrage collectif sous la direction de Daniel Le Conte des Floris et Thierry Grillet, avec le concours du Ministère de l'environnement. Ed. Autrement, 1986, 208 p., 85 F.

Le propos de cet ouvrage, qui regroupe plusieurs articles, est de dresser un bilan du mouvement de la protection de l'environnement au cours des quinze dernières années. Au travers de l'examen de problèmes concrets (les pluies acides, la chasse, le bruit...) et de considérations plus générales sur les acteurs de la défense de l'environnement et leurs idées, apparaissent les gloires et les faiblesses d'un mouvement social qui aura marqué la France des années 70. Signe que quelque chose a changé en ces années 80, les auteurs ne



variés ont disséqué le concept de protection de la nature et passé les idées reçues au crible de la critique. Une minorité de contributions émanent de personnes engagées dans un travail de fond. Les autres articles sont dus pour la plupart à des sociologues. Citons, entre autres thèmes: « Classes moyennes et transformations d'un loisir de nature: le cas d'une association ornithologique », « La dimension de l'imaginaire dans l'idéologie de la protection de la nature » « La nature des néoruraux ». « Chasseurs et protecteurs: les paradoxes d'une contradiction ».

perdent pas leur temps en propos lénifiants à l'égard du monde associatif et s'emploient plutôt à démythifier l'écologie. L'article intitulé « Quelques mythes fondateurs » rappellera bien des souvenirs à ceux qui ont vécu le naufrage du Torrey-Canyon, tandis que la contribution de C.-M. Vadrot, « Faut-il protéger les derniers écolos », irritera plus d'un lecteur par son ton sarcastique. La classification « linéenne » à laquelle il procède pour distinguer *ecolo naturalibus, e. scientificus, e. mediaticus, e. conservatus, e. politicus* et bien d'autres, a de quoi faire sourire, mais le trait est un peu gros et cette superficialité journalistique affaiblit la portée de certaines observations fort pertinentes et dérangelantes. Cet ouvrage, destiné à un large public à en juger par sa forme, a le mérite de poser quelques questions importantes et actuelles.

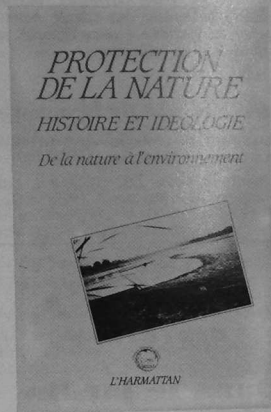
J.-P. Ferrand

Protection de la nature: histoire et idéologie

De la nature à l'environnement

Ouvrage collectif présenté par A. Cadoret, avant-propos par H. Bouchardeau. Ed. L'Harmattan, coll. Alternatives paysannes, 1985, 246 p., 95 F.

Ce livre est constitué par les interventions à un colloque qui s'est tenu à Florac en 1985. Cette particularité lui confère inévitablement un aspect un peu hétéroclite qui ne porte cependant pas atteinte à la cohérence de l'ensemble. Au cours de ce colloque, des spécialistes venant d'horizons



On est parfois gêné par le ton condescendant avec lequel certains chercheurs en sciences sociales traitent l'objet de leurs études, et l'on décèle ça et là une tendance à schématiser la réalité pour la faire rentrer dans une grille d'analyse. On en trouvera des illustrations dans l'article de J.-L. Fabiani intitulé « Science des écosystèmes et protection de la nature », où les « écologistes savants » sont soupçonnés de machiavéliques intentions et même d'escroquerie intellectuelle destinée à assooir leur pouvoir sur la société. Ces réserves faites, et même si la protection de la nature ressemble à un champ de ruines à l'issue de cet ouvrage, nous avons là un ensemble d'analyses pénétrantes, d'autant plus riches qu'elles ne respectent rien ni personne. Nous apprenons que la protection de la nature n'est pas une sorte de règle immanente planant dans les cieux, mais une idéologie plongeant ses racines dans l'histoire, l'économie et la culture. Voilà qui devrait nous inciter à placer nettement notre action sur le terrain des idées et non

sur celui de la morale comme cela se pratique trop souvent dans le milieu associatif. Ce regard porté de l'extérieur sur notre domaine de prédilection est donc décapant et salutaire, et nous pensons que ce livre mérite mieux que la diffusion assez confidentielle qu'il connaît pour le moment, en dépit de la série d'émissions dont il a fait l'objet sur France-Culture.

J.-P. Ferrand

Découverte géologique en presqu'île de Crozon

Par J.J. Chauvel et Y. Plusquellec; Editions Ouest-France, 1987, 22 F.

Richesse, grandeur et beauté des paysages: littoral, landes, zones humides, falaises... le naturaliste est comblé en presqu'île de Crozon. Jean-Jacques Chauvel et Yves Plusquellec, avec un réel souci pédagogique de simplicité, livrent à l'amateur une tranche d'histoire géologique de 500 millions d'années. En spécialistes de la géologie armoricaine, ils apportent la lecture et la compréhension actuelle des formations rocheuses largement exposées dans les falaises littorales et, grâce à des photographies d'une remarquable qualité, ils illustrent les éléments les plus caractéristiques. Cette nouvelle brochure ne fait que confirmer l'intérêt des collections éditées par Ouest-France. Ce petit livre est un vrai plaisir très abordable (1).

M. Jonin



(1) Commandez-le à la SEPNE, c'est plus sympa! Prix 26 F franco.

Découverte géologique de la Bretagne

Par Bruno Cabanis; Editions du B.R.G.M. - C.I.D. Éditions, 1987, 95 F.



Petit ouvrage de 84 pages où il est agréable de feuilleter dans la mesure où il présente une riche collection de photographies en couleurs dont l'intérêt pédagogique est évident. Il est cependant dommage que leur qualité (prise de vue ou édition?) soit très inégale. Le texte traduit une démarche que l'auteur a souhaité originale. Ce n'est pas une histoire géologique avec un début et une fin (provisoire, bien sûr!), mais ce n'est pas non plus un guide de terrain. Commencant par l'intéressante observation de phénomènes récents et actuels (érosion, sédimentation...), l'ouvrage se poursuit selon un plan thématique, plus classique. Les exemples et les références au terrain sont nombreux mais, à chaque instant, le lecteur est ballotté d'un bout de la Bretagne à l'autre. En fait, ce livre qui se veut simple me semble confus et je ne suis pas sûr que celui qui ne connaît pas bien la Bretagne et sa géologie s'y retrouve facilement. L'absence de cartes, de schémas de situation et de dessins d'affleurements est difficilement acceptable. Un dernier regret: l'histoire tertiaire de la Bretagne n'est pas évoquée et les phénomènes quaternaires qui ont modelé les paysages de façon significative ne sont pas assez développés.

M. Jonin

Le pays de l'Aven Belon

Editions ABRI-Rennes, 1987

Pour ceux qui ne veulent pas « marcher idiot », l'ABRI propose des « **clefs pour comprendre** » dans des petits guides locaux très bien faits et dans une édition de qualité. Après Locronan, paru en 1986, c'est aujourd'hui le pays de Belon. L'un comme l'autre sont dus à notre ami Serge Hilbert. Au sommaire, bien sûr, des itinéraires sur fond topographique habituel, mais le « plus », ce sont les compléments historiques et naturalistes. Pour finir, sur trois pages, le lecteur est invité à tester ses connaissances ornithologiques à partir d'un texte court et d'un dessin dû au talent de Jakez Hamon. Nous ne pouvons que souhaiter à ces petits guides le succès qu'ils méritent.

M. Jonin

Découvrir et reconnaître les galles

Par E. Westphal, R. Bronner et P. Michler ;
Éditions Delachaux et Niestlé, 1987



En une centaine de pages d'un format de poche, une équipe de spécialistes du C.N.R.S. nous permet d'en savoir plus sur les galles dont les formes et les couleurs variées ont depuis toujours frappé l'imagination: galles en artichaut, pommes du chêne, balais de sorcières... Ouvrage simple, bonnes illustrations en couleurs, classification des espèces cécidogènes (c'est-à-dire responsables de la formation des galles) et schémas de leurs cycles de développement: ce petit livre a sa place dans nos bibliothèques de terrain.

M. Jonin

Le faucon pèlerin

Par René-Jean Monneret ;
Éditions du Point Vétérinaire, 1987.

René-Jean Monneret, c'est l'homme qui a consacré vingt ans de sa vie au faucon pèlerin et auquel nous devons sans doute la sauvegarde de l'espèce dans notre pays. Il suffit de feuilleter cet ouvrage pour sentir qu'il est le fruit d'une passion, d'une connaissance, d'une intimité entre l'homme et l'oiseau. Ce livre est une monographie remarquable dont l'abondante illustration, faite de dessins et croquis de l'auteur, en fait un ouvrage rare.

M. Jonin



René-Jean Monneret

Les catastrophes écologiques

Par François Ramade ; Éditions Mc Graw-Hill, 1987, 175 F

Un nouveau livre de F. Ramade est pour le scientifique comme pour le protecteur de l'environnement une nouvelle confrontation avec les réalités de l'évolution de la biosphère. François Ramade conjugue la rigueur du scientifique à l'engagement du militant de la protection de la nature qu'il n'a jamais cessé d'être. C'est sans doute cette heureuse conjonction qui nous vaut aujourd'hui de découvrir son dernier ouvrage: « **Les catastrophes écologiques** ».

Dans ses ouvrages précédents déjà, l'auteur appelait l'attention sur tout un ensemble d'évolutions négatives des sociétés humaines actuelles tant au plan du gaspillage des ressources qu'à celui des modes de production ou de consommation, avec leur cortège de pollutions ou de catastrophes potentielles. D'autres auteurs, P. Lagadec en particulier, ont mis en relief le manque de gestion des risques technologiques majeurs; d'autres encore comme R. Dubos ou R. Dumont ont souligné le manque de réflexion dans les choix de développement. Les arguments des uns et des autres ont été repris par les mouvements de protection de la nature. F. Ramade a tenté dans l'ouvrage qu'il nous livre aujourd'hui la synthèse de ces différentes préoccupations à travers l'analyse critique

d'événements majeurs, naturels ou non, capables de bouleverser le sort de la planète.

Après une introduction où il définit le sens qu'il donne au terme de catastrophe écologique, l'auteur entreprend de décrire et d'analyser les principales d'entre elles:

- l'explosion démographique avec ses conséquences prévisibles sur l'espace et les ressources de la biosphère, et les moyens éventuels d'en limiter les effets;
- les catastrophes géophysiques et leurs conséquences;
- la déforestation, son évolution historique, ses modalités actuelles sur les différents continents et les conséquences globales qui en résultent sur l'environnement;
- la désertification, ses causes naturelles et anthropiques;
- les pollutions globales, atmosphériques, pluies acides, pollutions des eaux, etc... le caractère transfrontalier de nombre de ces pollutions est mis en évidence; les évolutions récentes — problèmes de l'ozone, du gaz carbonique — sont analysées;
- la menace nucléaire, en particulier à travers la récente catastrophe de Tchernobyl, constitue le dernier chapitre de ce volume.

Il est fondamental de souligner que F. Ramade n'écrit pas en philosophe de la théorie des catastrophes, mais bien en observateur objectif s'appuyant sur des faits concrets, vérifiables, qui fondent sa réflexion et ses conclusions. Peu de scientifiques ont une culture aussi vaste, une curiosité intellectuelle sur ces problèmes aussi aiguisée que l'est celle de F. Ramade, et cela se sent tout au long des problèmes évoqués, de la richesse de la bibliographie présentée. Beaucoup certes affirmeront que sa vision est pessimiste; je préfère quant à moi dire qu'elle est seulement réaliste et qu'en tout état de cause, il vaut mieux être raisonnablement pessimiste que déraisonnablement optimiste.

Le meilleur souhait que l'on puisse formuler concernant cet ouvrage est qu'il soit lu non seulement par les scientifiques concernés par les problèmes, par les militants des mouvements de protection de la nature mais, et cela va ou devrait aller de soi, surtout par les décideurs et par le plus large public. F. Ramade, best-seller, c'est tout le mal (catastrophe?) qu'il faut souhaiter.

M. Le Démézet

les catastrophes écologiques

FRANÇOIS RAMADE

McGraw-Hill

Assiette naturaliste

Pousses de roseau sautées



Alain Thomas

Un regard nouveau sur les roselières ?

Les personnes qui se préoccupent de la gestion des zones humides savent que l'envahissement des étangs et marais par le roseau (*Phragmites communis*) entraîne souvent un appauvrissement biologique, et elles se demandent souvent comment lutter contre ce phénomène. Un intéressant ouvrage, intitulé « Légumes sauvages du Canada » (1), nous apporte heureusement une réponse : mangeons du roseau ! Cela devrait nous amener à porter un regard nouveau sur l'étang de Trenvel, qui pourrait devenir un garde-manger pour les adhérents de la SEPNB au lieu de faire l'objet d'un banal faucardage.

Les pousses du roseau, qui doivent être ramassées lorsqu'elles sont encore blanches, au moment où elles émergent de l'eau peu profonde, peuvent en effet être consommées, crues ou cuites. En outre, les graines peuvent être mangées en gruaux après avoir été moulues et cuites ; leur valeur nutritive est intermédiaire entre celle du blé et du riz. Et voici une recette pour achever de convaincre nos lecteurs.

Pour 2 personnes

- 1/2 litre de jeunes pousses coupées en diagonale
- 1 cuiller à soupe d'huile végétale
- 1 gousse d'ail émincée
- 12 cl d'oignons verts hachés
- 5 cl d'eau froide
- 1 cuiller à soupe de sauce de soja
- 1 cl de fécule de maïs
- une pincée de gingembre
- graines de sésame
- sel, poivre.

Laver les pousses et les égoutter. Dans un poêlon, chauffer l'huile à grand feu jusqu'à ce qu'elle commence à fumer. Ajouter l'ail, faire dorer. Ajouter les pousses et les oignons. Mélanger l'eau, la sauce de soja et la fécule. Verser sur les pousses en agitant continuellement. Ajouter le gingembre et l'assaisonnement. Brasser jusqu'à ce que pousses et oignons soient tendres sans être mous. Garnir de sésame et servir chaud avec du riz. Il est possible de remplacer une partie des pousses par du céleri ou des champignons. On peut aussi ajouter amandes broyées, porc, poulet cuit, nouilles, etc. Enfin, faites-nous part de vos impressions : vous serez probablement les premiers en France à avoir expérimenté cette recette.

J.-P. Ferrand

(1) Légumes sauvages du Canada, par Adam F. Szczawinski et Nancy J. Turner. Edité par le Musée national des sciences naturelles et les Musées nationaux du Canada, 1980.

Les cartes postales nouvelles sont arrivées...



...Elles sont en vente au siège de la SEPNB

186, rue Anatole France - 29200 BREST
Prix 2F l'unité, 25F la série de 16.

Le présent numéro a été tiré à 3000 exemplaires
Dépôt légal : février 1988. Directeur de la publication : Marcel Le Pennec
Imprimerie Régionale - Bannalec - N° C.C.P.A.P. : 33503 - I.S.S.N. 0553-4992

